BnF Gallica

Nouveau Mercure galant

(1714)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Nouveau Mercure galant (1714). 1715/01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(mq. 1er planch.)

(5246)

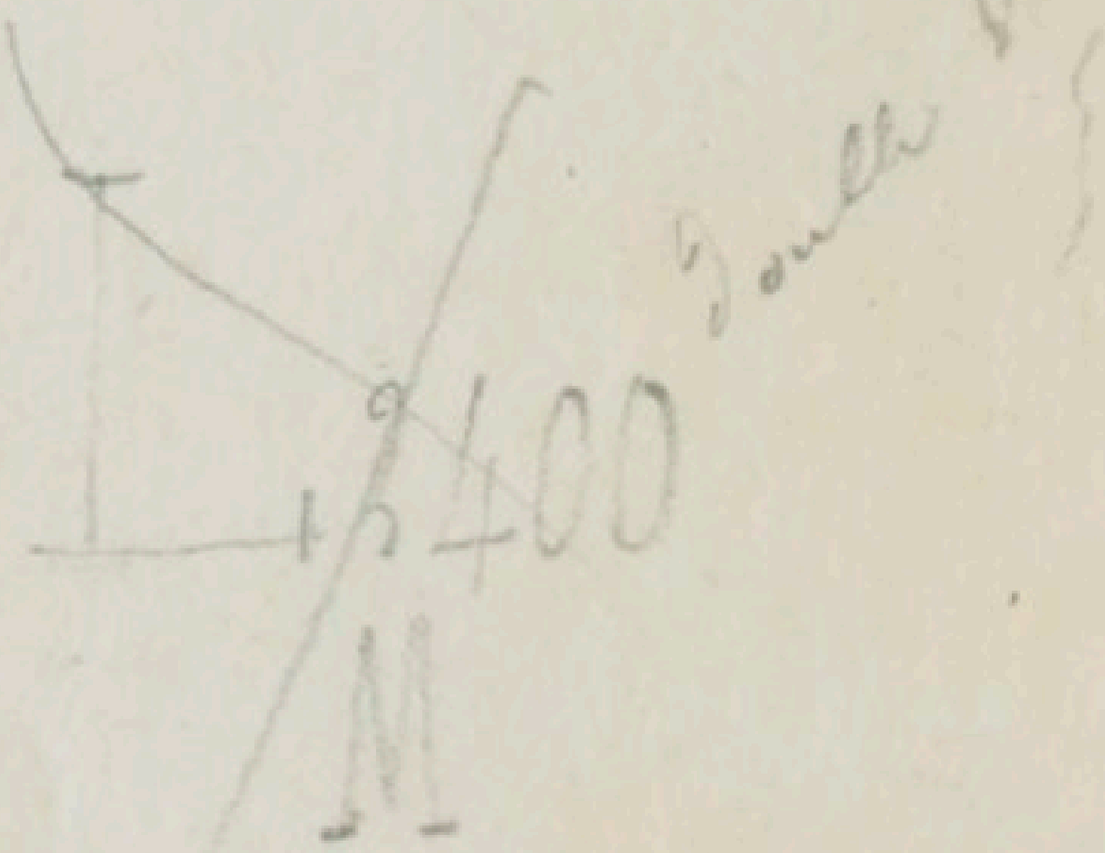

Un 5187

Janvier

NOUVEAU MERCURE GALANT.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

A PARIS,

M. DCCXV.

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

Par le Sieur Le Fevre.

Mois
de Janvier
1715.

Le prix est 30. sols relié en veau, & 25. sols, broché.

A PARIS,
Chez DANIEL JOLLET, au Livre Royal, au bout du Pont S. Michel du côté du Palais.

PIERRE RIBOU, à l'Image S. Louis, sur le Quay des Augustins.

Au Palais, PIERRE HUET, sur le second Perron de la Sainte Chapelle, au Soleil Levant.

Avec Aprobation, & Privilege du Roi.

MERCURE NOUVEAU.

Iginti talentis unam orationem vendidit Isocrates. *

Isocrate reçut d'un certain Prince dix mille écus pour une harangue. Aretin reçut d'un autre une chaîne d'or pour se taire. On payoit alors les gens pour les obli-

* *Plutarque.*

ger à garder le ſilence, ou à parler. Dans ces temps l'éloquence avoit des licences que de juſtes droits ont ſupprimées : mais auſſi d'un autre côté elle meritoit & trouvoit ſouvent des recompenſes.

Chez les Grecs & chez les Romains on voyoit des peuples aſſemblez ſous des portiques & des tribunes, prêter attentivement l'oreille aux diſcours d'un ſeul homme, decider ſur l'harmonie de ſes paroles, des interêts du monde, ſoûmet-

ere l'Europe, ravager l'Afrique & l'Asie, détrôner des Rois, disposer des Empires, & dóner des loix à l'univers. On couronnoit ensuite de lauriers l'orateur, dont on avoit approuvé les conseils, & il retournoit à sa maison, comme en triomphe, au milieu des acclamations du peuple. Alors les plus grands hommes de Rome & d'Athenes étoient les plus éloquens. Les enfans des Senateurs, des Consuls & des Dictateurs n'étoient distinguez des autres dans

les Ecoles publiques, que par le nombre des prix qu'ils remportoient. Tout le monde enfin aimoit & cultivoit les beaux arts.

Les hommes aujourd'hui ont au moins autant de goût & d'esprit que nos anciens : mais les succés de leur étude ne se ressemblent pas.

Isocrate reçut, dis-je, un present de vingt talens pour une harangue. Que la Rethorique épuise maintenant toutes les figures & toutes les beautez natu-

relles de ſon art, nul ne lui en tiendra compte, ſi ſes merveilles coûtent plus d'un remerciment. Cette indifference a rendu les Auteurs modernes plus negligens qu'ils ne ſeroient.

* *Ploravere ſuis non reſpondere favorem*
Speratum meritis.

Piquez d'être traitez avec tant d'injuſtice,
Et que chacun les dédaignoit,

* *Horat. Epiſt. 1. L. 2.*

Ils ont de leurs talens faits
de prompts sacrifices
Aux mépris qu'on leur té-
moignoit.

Cette froideur de ces mortels élevez, qui sembloient devoir être les protecteurs des partisans des Muses, a engendré les plaintes, les murmures & les satyres.

Juvenal en courroux a cherché dans les hommes
Mille défauts qu'en nous on n'auroit pas trouvez,

Si son esprit de bile & de fiel abreuvé
Ne nous avoit dépeints pires que nous ne sommes.

Ceux à qui la nature a depuis accordé des talens du côté de l'esprit, & que la fortune a maltraitez, ont tenu le même langage que lui, & ils ont presque tous avoüé que leur verve s'est allumée contre le mépris qu'on a fait de leurs ouvrages.

* *Facit indignatio versum.*

* *Juvenal. Sat.*

Mais il faut convenir auſſi que chacun a voulu avoir des Mecenes, avant de prendre la peine d'examiner s'il en meritoit.

Pour moy, Meſſieurs, voila le cas où je ſuis maintenant; & faute d'en avoir merité juſqu'à preſent pour mon Livre, c'eſt le Public lui même que je prie d'être le mien. Je ſuis en poſſeſſion de lui parler tous les mois, & cet uſage m'apprend que les Auteurs ſont dans l'erreur, lors qu'ils refuſent de le croire plus in-

dulgent que les particuliers auſquels ils s'attachent. Si nous lui plaiſons, ſes ſuffrages nous encouragent; & s'il ne nous épargne pas ſur nos défauts, il nous ouvre du moins les yeux, & ſes ſifflets nous aident ſouvent à nous en corriger. En un mot, quelque ſuccés qu'ayent ma priere & mes intentions, je lui promets pour étrenes, au commencement de cette année, de lui faire exactement confidence de tout ce qui me tombera entre les

mains, & qui me paroîtra digne de lui être offert ; je lui promets de ſacrifier mon livre & ma perſonne à ſon amuſement, & de lui communiquer ſincerement juſqu'aux ouvrages de Proſe & de Poëſie dont me menacent ceux à qui je n'ai pas eu l'honneur de plaire. Enfin je m'engage à lui tenir toutes les paroles que je lui ai données dans ma premiere Preface, mieux que je ne l'ai fait juſqu'à preſent. Je ſuis perſuadé qu'il eſt trop équitable pour

ne pas avouer qu'il a bonne part aux fautes que j'ai commises, & qu'il n'a tenu qu'à lui de m'envoyer assez de bonnes pieces pour remedier à l'inconvenient de m'entendre raisonner à ma fantaisie aussi souvent que j'ai été obligé de le faire. En un mot, Messieurs, toute la grace que je vous demande pour vôtre satisfaction, & pour la mienne, ne roule que sur une chose. Que tous ceux d'entre vous qui se mêlent d'écrire me fassent part de

leurs ouvrages, aprés en avoir affranchi le port, & qu'ils me les envoyent, de quelques matieres qu'ils traitent, je tâcherai de rendre corrects ceux qui ne le ſeront pas, & je vous aſſure que je traiterai mieux les Auteurs, qu'ils n'oſeroient ſe traiter eux-mêmes, s'ils ſe faiſoient imprimer à part.

J'avois reſolu de vous donner à l'entrée de ce volume une Hiſtoire Angloiſe : mais je viens de recevoir, avec une lettre qui

me determine, un Conte des Fées qui me paroît assez joliment écrit, & plein d'une si bonne morale, que je change de resolution en faveur de la nouveauté.

GRIMACE.

CONTE.

IL y avoit une fois un Roy si beau, si beau, qu'il n'y avoit rien de plus beau que la Reine son épouse. Il avoit été coquet dans la

jeuneſſe, & s'étoit jetté à corps perdu dans les bonnes fortunes. C'étoit alors le regne des Fées, regne fameux parmi les gens de facile croyance. Elles ſe ſervoient de leur pouvoir, les unes bien, les autres mal. Ces capricieuſes chimeres avoient le cœur ſenſible. Des Fées ſenſibles! cela paroîtra nouveau, & ce n'eſt pas ainſi que les dépeint Madame la Comteſſe d'Aulnoy, qui les connoiſſoit à fonds : mais que ne riſque point un conteur pour

pour donner dans la nou-
veauté ?

Deux des plus confidé-
rables d'entr'elles, nom-
mées Bonne & Maligne,
sentirent la puissance des
charmes du Roy sans pair.
Dans les regles de la ga-
lanterie ordinaire les hom-
mes font les premieres dé-
marches ; il n'en est pas de
même parmi les Fées, elles
font les avances. Bonne fut
plus vive ou plus heureuse
que Maligne ; elle parla la
premiere, & fut bien reçûë.
Maligne au contraire fut

éconduite. Ce n'eſt pas que Beau ſans pair ne pût fournir à deux paſſions, il avoit le cœur grand : mais Maligne lui déplut, & comme elle n'avoit point fait de façons pour lui dire qu'elle l'aimoit, il n'en fit point auſſi pour lui répondre qu'il ne l'aimoit pas, & qu'il ne l'aimeroit jamais. Cette réponſe mit Maligne en fureur, elle lui promit de ſe vanger, & lui tint parole.

Quelque temps aprés le Roy ſe maria, & au bout d'une année la Reine ac-

coucha d'une fille. Bonne & Maligne assisterent à sa naissance. Bonne dit : Je la douë de beauté pour toûjours ; Maligne dit : Et moy de mauvaise humeur. Un an aprés la Reine accoucha encore d'une fille ; Maligne arriva la premiere, & dit : Je la douë de laideur, & je la nomme *Grimace*. Bonne survint qui dit : Et moy je la douë d'adresse & de douceur pour toûjours.

Tel fut le partage de ces deux Princesses ; elles devinrent grandes, l'aînée ef-

façoit toutes les beautez de la Cour du Roy ſon pere : mais elle étoit ſi fiere & ſi bizarre, qu'elle revoltoit tout le monde. Elle épouſa un Prince de ſon caractere, en ſorte qu'ils n'eurent pas peu à ſouffrir de leur caprice reciproque. Nous les laiſſerons ſe chagriner l'un & l'autre, & n'en dirons pas davantage.

La cadette étoit laide, & d'une laideur ſi choquante d'abord, qu'on avoit de la peine à la regarder. Elle ne pouvoit ni rire

ni parler, qu'elle ne fit la grimace; ce qui fut cauſe qu'on lui en donna le nom. Cependant elle étoit ſi douce & ſi ſpirituelle, qu'on s'accoûtumoit à ſa laideur, & qu'elle avoit plus de partiſans que la Princeſſe ſa ſœur.

Dans ce temps-là il vint un étranger dans la Cour de Beau ſans pair. C'étoit un Marchand de bijoux. Il avoit entr'autres choſes des miroirs dont on avoit trouvé depuis peu l'invention dans ſon pays. Il en vendit

un au Roy, à la Reine, aux Princeſſes & à toutes les Dames, qui étoient charmées de s'y voir, & de les trouver auſſi flateurs que leurs amans. Que devint Grimace, lors qu'elle ſe regarda ? Le miroir lui tomba des mains, & ſe briſa en cent morceaux. Quand on n'eſt laide qu'à un certain point, on ſe flate, on ſe conſole : mais quand on l'eſt à l'excés, on tombe dans le deſeſpoir. On a dit tant de fois qu'une femme ſe pardonne tout hors l'ex-

treme laideur, que je n'oſe encore le dire ici.

Grimace ſe retira dans ſa chambre, & ſe mit à pleurer amerement. Sa gouvernante eut beau lui dire, qu'à la verité elle n'étoit pas ſi belle que la Princeſſe ſa ſœur, mais qu'elle avoit d'ailleurs tant d'eſprit & des manieres ſi gracieuſes, qu'elle n'étoit pas la plus mal partagée, Grimace inconſolable ne lui répondit rien, & forma le deſſein de ſe retirer de la Cour, & d'aller mourir dans quelque deſert.

Beau ſans pair donna une fête le lendemain. On n'avoit point alors l'uſage du maſque, il faloit paroître à viſage découvert. Grimace eût bien voulu ne ſe point trouver à l'aſſemblée: cependant le Roy ayant ſouhaité qu'elle y fût, elle feignit de ſe rendre à ſa volonté, & ſouffrit qu'on l'habillât magnifiquement. La fête fut galante, & chacun étoit ſi occupé de ſes plaiſirs, que Grimace eut le temps de s'eſquiver, ſans qu'on s'apperçût de ſa fuite, du

du moins on ne s'en apperçut que bien avant dans la nuit. Aussitôt on la fit chercher de tous côtez : mais elle se cacha si bien, qu'on ne put la trouver ; ou plûtôt Bonne la rendit invisible à tous ceux qui passerent auprés d'elle. La Fée avoit des desseins sur Grimace, qu'elle ne pouvoit executer que lors qu'elle ne seroit plus dans le Palais du Roy son pere.

Elle avoit emporté quelques bonsbons dans un petit panier, où il y avoit aussi

des aiguilles, des soyes de toutes couleurs, & de petits morceaux d'étoffes d'or & d'argent.

Elle marcha quelques jours sans s'arrêter, & fit autant de chemin que sa delicatesse & son peu de forces lui permirent d'en faire. Elle se nourrissoit de ses bonsbons qui ne diminuoient point. Enfin elle trouva un endroit si agreable, qu'elle resolut d'y rester. C'étoit un petit cabinet de myrthes, où l'art sembloit avoir secondé la na-

ture, tant il étoit rangé. Une fontaine entourée d'un gazon semé de fleurs, coûtoit autour de ce cabinet; des oiseaux de toutes especes venoient s'y garantir des rayons du soleil, & s'y desalterer. Ils étoient si familiers, qu'ils se laissoient prendre, & Grimace donnoit à les caresser le temps qu'elle ne donnoit point à son travail. Quelques mois se passerent de la sorte, pendant lesquels elle fit une boëte d'un travail si merveilleux, qu'on n'avoit ja-

fnais rien vû de ſemblable.
Mais Maligne fut jalouſe
du repos dont elle jouiſſoit
dans la ſolitude, & elle eut
la cruauté de le troubler.
Deux ruſtres qui avoient
chaſſé tout le jour aux en-
virons de ſa retraite, vin-
rent ſur le ſoir ſe rafraîchir
à la fontaine ; ils y trouve-
rent Grimace, dont l'aſpect
leur fit peur : mais frapez
de la magnificence & de la
richeſſe de ſes habits, ils
reſolurent de s'en emparer.
Cela ne leur fut pas diffi-
cile, Grimace ſe dépouilla

sans murmurer. Il est vrai, leur dit elle, qu'ils sont trop beaux pour une infortunée ; je vous les donne de bon cœur : mais du moins laissez moy, je vous prie, mes soyes & mes aiguilles, c'est peu de chose pour vous, & c'est toute ma consolation. Ils ne l'écouterent point, ils lui prirent tout, & la laisserent fondante en larmes. Helas ! disoit-elle d'une voix qui eût attendri les rochers, que vais je devenir ? de quoy vivrai-je ? à quoy m'occuperai-je ?

Cruelle Maligne, c'eſt vous qui me ſuſcitez ce nouveau malheur. Mourons, continua-t-elle ; la mort eſt le ſeul parti qui me reſte, mes maux ſont ſans exemple & ſans remede. Lorſque Pſyché ſe vit en butte à la haine de Venus, l'Amour l'aimoit ; elle étoit belle, quelle difference entr'elle & moy ?

Nous avons dans le cœur un certain amour pour la vie, que les malheurs affoibliſſent, mais qu'ils n'éteignent jamais tout à fait. In-

ſenſiblement Grimace ſe conſola ; elle trouva des fruits, dont elle ſe nourrit, & ſes chers oiſeaux lui tinrent une fidelle compagnie.

Les voleurs verdirent ſes habits ; ils en eurent tant d'argent, qu'ils ſe virent en état de faire belle figure. L'un d'eux mourut quelque temps aprés, & l'autre ſe retira dans un Royaume étranger. Le premier avoit un fils qui n'avoit rien de ruſtre que la naiſſance, & qui promet-

coit beaucoup. Quand il ſe vit riche, il eut l'ambition de ſe produire à la Cour. La boëte lui étoit reſtée; il crut qu'elle meritoit d'être offerte au Roy, & lui en fit preſent. Dés que le Roy l'eut en ſa poſſeſſion il en fut ſi charmé, qu'il devint paſſionnément amoureux de celle qui l'avoit faite. Il demanda au jeune homme de qui il avoit eu cette boëte, & de qui il la tenoit. Celui-ci ignorant la paſſion du Roy, & menteur comme le ſont la plûpart des

courtisans, lui dit, que son pere, peu de temps avant sa mort, l'avoit achetée d'une fille qui passoit par leur village, qui leur avoit dit qu'elle étoit de sa façon, & que tout ce qu'il sçavoit de cette fille, qu'il n'avoit jamais vûë depuis, c'est qu'elle étoit horriblement laide, & qu'elle faisoit la grimace à tout moment. Ce recit déplut fort au Roy, qui se laissa neanmoins entraîner à son penchant. Il n'est pas le premier qui ait aimé sans sçavoir pour-

quoy, & même sans connoître & sans avoir vû ce qu'il aimoit.

L'amour est enfant du caprice,
Rien ne regle ses mouvemens;
Sans cette raison-là, Clarice
Trouveroit elle des amans?

Quoy qu'il en soit, le Roy ayant entendu dire que son inconnuë faisoit la grimace, il en donna le nom à la boëte qu'elle avoit faite, & voulut qu'on ap-

pellât ainſi toutes celles qu'on feroit ſur ſon modele. Sa volonté fut ſuivie, & ce nom a paſſé juſqu'à nous, & ſelon toutes les apparences, il paſſera juſqu'aux ſiecles les plus reculez. Il s'en ſervit à ſerrer ſa bourſe, ſes bijoux, ſon cachet, & tout ce qu'il avoit de plus precieux.

Bonne qui ſembloit avoir oublié Grimace, vint la voir, & lui apprit toutes ces choſes. Elle eut de la peine à les croire : Quoy, diſoit-elle, laide comme je

suis, je ſerois aimée par un grand Roy ? Non, non, je ne ſuis propre qu'à inſpirer de l'horreur. Cependant un rayon d'eſperance s'éleva dans ſon cœur ; & la Fée, qui ne pouvoit reſter avec elle que quelques momens, la quitta, perſuadée qu'elle ne ſeroit pas toûjours ſi malheureuſe.

Cependant l'amoureux Saphirin, c'eſt ainſi que le nommoit le Roy, ne dormoit ni nuit, ni jour ; l'idée de ſa chere inconnuë lui revenoit ſans ceſſe. Inge-

nieux à ſe tromper, il ſe la repreſentoit moins laide: Elle peut, diſoit-il, avoir quelque choſe de diſgracieux dans le viſage; mais elle a peut-être de belles dents, de beaux yeux, une belle main: & promenant ſon imagination ſur tout ce qui pouvoit le flater, il eſperoit lui trouver le corps d'une Venus qui le conſoleroit de la difformité du reſte.

Sa paſſion ſe fortifia de jour en jour, & le peu d'eſperance de ſe rendre heu-

reux le changea ſi fort, qu'il devint mêconnoiſſable. Ses courtiſans s'apperçurent & ſe ſentirent de ſa mauvaiſe humeur ; on ne faiſoit rien à ſa fantaiſie ; quelque prompts que fuſſent ſes domeſtiques à executer ſes commandemens, ils ne le ſervoient jamais ni aſſez vîte, ni à ſon gré ; il n'avoit plus de plaiſir que celui d'être ſeul ; il s'échapoit ſouvent de ſon Palais, pour aller rêver en liberté dans quelque lieu ſolitaire.

Un jour il ſe livra ſi fort

à ſa rêverie, qu'il ne s'apperçut pas qu'il s'écartoit trop ; il ſe trouva dans un bois percé de huit ou dix avenuës. Incertain du choix, il prit juſtement celle qu'il ne devoit point prendre : la nuit vint, il fut obligé de coucher au pied d'un arbre. Quelles furent ſes penſées & ſes reflexions ? Je ne le ſçai pas precilément : mais je m'imagine que l'amour & Grimace y eurent bonne part. Le lendemain il marcha encore juſqu'au ſoir ſans trouver d'iſſuë.

Cela commençoit à l'inquieter. Il fit le même manege que la veille ; & dés que l'aurore parut, il monta à cheval, & continua de marcher ſi long-temps, qu'accablé de chaleur & de laſſitude, il fut contraint de ſe repoſer auprés d'une fontaine qui s'offrit à ſa veuë. C'étoit celle où Grimace avoit paſſé prés de deux ans. Elle étoit dans le cabinet de myrthes, dont elle entrelaſſoit les branches, & en compoſoit les chiffres. Elle chantoit ces paroles.

Gri-

Grimace infortunée,
A des maux éternels les Dieux t'ont condamnée.
Ah ! vous m'avez promis qu'ils finiroient un jour,
Vous qui me faisiez voir une amitié si tendre ;
Que je suis lasse de l'attendre
Ce moment marqué par l'amour.
En vain les échos d'alentour
Font retentir ma peine,
Mon esperance est vaine,

Janv. 1715.

Rien ne paroît dans ce ſe-
jour.
Grimace infortunée,
A des maux éternels les
Dieux t'ont condamnée.

Cela fut chanté d'un air ſi touchant, que Saphirin en fut êmû. Helas! s'écria-t-il tout tranſporté, que je ſerois heureux ſi c'étoit la voix de mon inconnuë! mon cœur n'en doute point, c'eſt elle. Auſſitôt il ſe leve, & court precipitamment au cabinet de myrthes.

Grimace ſentit à ſon a-

bord ce qu'elle n'avoit jamais ſenti ; l'amour lui dit que c'étoit ſon liberateur, elle le crut. L'amour ne trouve jamais d'incredule. Elle avança quelques pas au devant du Roy : mais lors qu'elle alloit lui parler, elle remarqua tant de trouble & de ſurpriſe dans ſes yeux, que ſe retraçant toute ſa laideur, elle coururut ſe cacher. Où fuyez-vous, Madame, lui dit le paſſionné Saphirin ? Pardonnez à l'erreur de mes ſens ; mon cœur n'eſt point

coupable de leur injuſtice. Il lui dit encore tant de choſes tendres, que Grimace s'apprivoiſa, & ſouffrit qu'il lui baisât la main. On conçoit aiſément que la converſation fut vive & ſpirituelle. Grimace grimaça mille jolies choſes ſur ſa laideur, & le Roy fit de ſon mieux pour la lui faire oublier.

Le Roy la fit conſentir à quitter ſon deſert & à le ſuivre ; il la mit en croupe. L'amour qui l'avoit égaré lui fit retrouver ſon Palais.

Quelque reſpect qu'on eût pour lui, Grimace ſe vit l'objet de la raillerie de tous les courtiſans. On s'efforçoit à l'envi de lui découvrir quelque trait de laideur, & on n'avoit pas de peine. Saphirin, malgré leurs murmures, fit faire de magnifiques preparatifs pour la ceremonie de ſes noces. Il avoit ſçû par Grimace qu'elle étoit fille de Beau ſans pair; il la lui envoya demander en mariage: Beau ſans pair lui accorda de bonne grace, &

vint lui même au mariage. Le jour venu, Saphirin menaça de son indignation tous ceux qui ne se trouveroient pas à la fête. Grimace parut encore plus laide dans la parure superbe où elle étoit. Enfin elle arriva au Temple, au milieu d'une foule de peuple, attiré par sa laideur autant que par la beauté du spectacle. Déja la coupe sacrée étoit entre les mains du Roy, qui aprés en avoir bû, l'offrit à la Princesse. A peine l'approcha-t-elle de

les levres, que tout d'un coup elle parut d'une beauté raviſſante. Quelle agreable ſurpriſe pour ſon époux & pour ſon pere ! quel ſujet d'admiration & d'applaudiſſemens pour toute l'aſſemblée ! Grimace elle-même ne voulut point en croire ſes yeux, & ſi Bonne ne fût venuë lui confirmer ſon bonheur, elle en eût douté long-temps.

Lorſque Maligne l'avoit doüée de laideur, elle n'avoit point dit par bonheur que ce ſeroit pour toûjours,

& Bonne avoit trouvé le moyen de l'adoucir, & de faire la paix de Grimace.

Ainſi Saphirin, qui avoit preferé l'eſprit à la beauté, trouva ſon épouſe auſſi accomplie par les charmes du corps que par les qualitez de l'eſprit.

Un amour rendre & genereux
Trouve toûjours ſa recompenſe;
La beauté peut nous rendre heureux,
Je ſçai juſqu'où va ſa puiſſance:

Mais

Mais un bonheur durable,
& ſans retour,
L'eſprit & la douceur peuvent ſeuls le produire;
La beauté s'efface en un jour,
L'eſprit eſt éternel, & ne peut ſe détruire.

J'ai aſſez de peine à deviner l'accüeil que vous aurez fait, Meſſieurs, à un Conte des Fées. Si vous avez bien reçû celui-ci, à la bonne heure; ſinon, je croy que l'attention que j'aurai à ne vous en plus

donner, me diſpenſe de m'en affliger. Mais ces excuſes & ces éclairciſſemens ſont de mauvaiſes tranſitions qui ne ſervent qu'à amuſer le tapis, pendant que je ſuis preſſé du ſoin de vous debiter des matieres plus intereſſantes, dont je n'entreprendrai, s'il vous plaît, le détail, qu'aprés vous avoir dit deux mots ſur l'origine du mois de Janvier.

L'opinion la plus commune eſt que Numa Pompilius ajoûta à l'année les

mois de Janvier & de Février, & qu'il voulut qu'elle commençât par celui de Janvier : mais Ovide, dans le second Livre des Fastes, semble nous assurer que l'année a toûjours commencé par le mois de Janvier, & fini quelquefois par Février, comme on peut le voir dans ces vers.

Sed tamen (antiqui ne nescius ordinis erres)
Primus ut est Jani mensis & ante fuit.
Qui sequitur Janum, veteris

fuit ultimus anni.

Tu quoque ſacrorum termine
finis eras.
Primus erat Jani menſis, quia
janua prima eſt.
Qui ſacer eſt imis Manibus
imus erat.
Poſtmodo creduntur ſpatio diſ-
tantia longo
Tempora bis quini continuaſſe
viri.

Les années eurent enſuite de differens changemens, juſqu'à ce que, ſelon la ſupputation dont on ſe ſert en Occident, le Roy Charles

IX. ordonna par un Edit de ; l'année 1564. qu'on commenceroit à compter l'année par le premier de Janvier. Auparavant on la commençoit à l'âques ou à Noël, comme le témoigne le Pere Peteau en ſon *Rationarium.* Les Romains lui ont donné ce nom à cauſe de Janus, Divinité à qui ils attribuoient deux têtes, parce que d'un côté le premier jour de Janvier regarde l'année precedente, & de l'autre celle qui vient. Ce mot peut auſſi venir du La-

tin *Januarius*, de *janua*, *porte*. Ce mois étant le premier de tous, eſt comme la porte des années.

On dit proverbialement que Janvier a trois bonnets, pour dire qu'il fait fort froid en ce temps-là, & qu'il faut bien ſe couvrir la tête. On dit auſſi : C'eſt un Soleil de Janvier, qui n'a ni force ni vertu.

Paſſons maintenant, Meſſieurs, aux autres articles de ce Journal. En voici juſtement un, que vous lirez ſans doute avec plaiſir.

Son Alteſſe Sereniſſime, Madame la Ducheſſe du Maine, dont je ſuis perſuadé que tout le monde a entendu mille fois loüer avec juſtice, le goût, la delicateſſe & l'eſprit, a paru ſi contente de pluſieurs Fêtes charmantes qui ont été repreſentées dans ſa maiſon de Sceaux, que j'ai mis tout en uſage pour en avoir la datte, l'arrangement, les divertiſſemens, les paroles & la muſique, dont je me ſuis long-temps flaté de vous donner le détail, ſi je

pouvois reüſſir dans mon deſſein : mais cela m'a été abſolument impoſſible, & c'eſt de quoy je ſuis d'autant plus mortifié, que j'oſe vous aſſurer, ſur la parole d'un grand nombre de gens d'eſprit & de diſtinction qui les ont vûës, que c'eſt ce que je vous aurois peut-être donné de meilleur. Cependant tous mes ſoins n'ont pas été inutiles, & aprés bien des mouvemens, j'ai enfin été aſſez heureux pour en apprendre ce que vous en allez lire.

La Fête que donna Madame la Ducheſſe de Briſſac avec M. le Marquis de Caumont la Force, étoit compoſée de trois Intermedes differens, mais qui avoient quelque liaiſon entr'eux. Le premier, intitulé les Champs Elyſées, commençoit par le Roy de la Fête, qui conjuroit la nuit de le favoriſer dans le deſſein qu'il avoit de donner une Fête à Son Alteſſe Sereniſſime. Aprés cette invocation il rencontroit un Magicien de ſes amis, à qui

il confioit l'embarras où il ſe trouvoit d'être obligé de preſider à ce ſpectacle, & de ne ſçavoir comment s'y prendre pour le rendre agreable & nouveau. Le Magicien lui offroit de le conduire aux Champs Elyſées, pour y conſulter les ombres des plus grands Poëtes de l'antiquité, & des Poëtes modernes. Le Roy acceptoit l'offre du Magicien; ils deſcendoient dans le Royaume de Pluton, où tous ces grands hommes leur temoignoient

un égal empreſſement à ſe-
conder leur entrepriſe, par-
ce qu'ils connoiſſoient les
grandes vertus de la Prin-
ceſſe, & que ſon nom avoit
paſſé l'onde noire. Enfin
Anacreon étoit celui qui ſe
chargeoit lui ſeul de ſecou-
rir le Roy de la Fête. Il prioit
l'Amour de la conduire lui-
même, & de lui marquer
par là ſa reconnoiſſance de
ce que ce Poëte galant l'a-
voit ſi bien celebré dans ſes
écrits. Orphée venoit en-
ſuite avec Arion, & plu-
ſieurs ombres, qui char-

mées de les entendre, les environnoient sans ceſſe. Cet Intermede finiſſoit par une ſcene que chantoient deux grands Muſiciens, & les ombres témoignoient par leur danſe le plaiſir qu'elles avoient d'écouter leurs agreables concerts.

Le ſecond Intermede étoit intitulé l'Amour bleſſé par l'Abeille. L'Amour engagé par Anacreon à ſe charger du ſoin de la Fête, venoit à Sceaux pour la preparer. Le Sommeil deſeſperé d'être banni de la Cour

de la Princeſſe, & ne pouvant ſupporter que l'Amour, qu'il regarde comme ſon plus grand ennemi, fût chargé d'une commiſſion ſi honorable, répandoit ſes pavots ſur ce petit Dieu, & faiſoit ſi bien qu'il l'endormoit. Pendant le ſommeil de l'Amour une abeille venoit le piquer. L'Amour ſe réveilloit en faiſant des imprecations contr'elle; & dans le temps qu'il alloit jurer par le Styx de l'exterminer elle & toute ſon eſpece, Venus paroiſ-

soit pour arrêter le ferment temeraire de son fils, & lui representant que l'abeille étoit sous la protection de la Princesse ; qu'elle en avoit composé la devise, & institué un Ordre sous le nom de l'Abeille. L'Amour se repentoit de sa colere, & disoit sur le champ qu'il gueriſſoit sa bleſſure ; ensuite il appelloit tous les autres Amours, & mettant l'abeille au rang des astres, il en celebroit l'apotheose avec eux.

L'Amour & ſes freres

composoient aussi le troi-, siéme Intermede. Il paroiſ- soit sous la figure d'Arle- quin, & tous les freres sous celles des personnages de la Comedie Italienne, par- ce qu'ils avoient remarqué que la Princesse les voyoit avec peine dans sa Cour sous leur propre figure, & qu'elle craignoit qu'ils n'y causassent du desordre: mais souhaitant de n'en point sortir, & de former un spec- tacle qui lui fût agreable, ils alloient mettre leur arc & leurs fleches à ses pieds,

& repreſentoient enſuite une petite Comedie Italienne, intitulée les Fêtes nocturnes, ou l'Epée enchantée.

Quinze jours aprés, cette Fête fut ſuivie de celle de l'inconnu. Voici en peu de mots quel en étoit le ſujet. Une perſonne qui ne vouloit point ſe faire connoître entreprenoit de donner une Fête, mais d'y rappeller, s'il étoit poſſible, cette premiere ſimplicité que les grandes nuits de Sceaux avoient euë lors qu'elles com-

commencerent, parce que l'éclat où on les avoit portées mettoit une trop grande émulation entre ceux qui donnoient ces sortes de divertissemens. Le premier Intermede commençoit par le Mystere, qui venoit avec deux de ses suivans pour preparer la Fête, & pour dépayser les curieux qui voudroient découvrir par qui elle auroit été donnée. D'autres suivans du Myst. tere venoient le joindre, & aprés quelques discours & quelques ceremonies con-

venables au ſujet, ils formoient tous enſemble un divertiſſement.

Pour répondre à l'idée qu'on avoit de rappeller la ſimpliciré dans les grandes nuits, Aſtrée paroiſſoit avec deux de ſes ſuivantes, pour donner à la Princeſſe une repreſentation des plaiſirs ſimples & innocens du premier âge. Pluſieurs Bergers, & un grand nombre de Bergeres formoient ce divertiſſement, & par leurs chanſons, auſſi bien que par leurs danſes, ils expri-

moient les charmes de la vie champêtre, & ils faisoient une naïve description des plaisirs que l'on goûte lors qu'on est exempt d'ambition, & que l'on suit les loix de la nature. C'étoit là le second Intermede de la Fête de l'inconnu.

Cerés formoit le troisiéme, & suivie d'un grand nombre de Laboureurs & de Moissonneurs, elle venoit offrir à la Princesse les premices des fruits & des moissons.

La Fête qui fut donnée

aprés celle-ci avoit pour sujet la ceinture de Venus qui avoit été perduë, & que l'on venoit chercher à Sceaux. Elle est de la composition de M. de la Motte; mais comme j'en ignore les circonstances, je ne peux en faire ici la description. C'étoit encore un inconnu qui donnoit cette Fête.

Un troisiéme inconnu s'est chargé du dernier de ces Divertissemens, qui a precedé de peu de jours le départ de Son Altesse Serenissime pour Versailles. Le

ſujet de cette Fête étoit ſingulier. C'étoit une de ces veillées que les payſans & les payſannes de villages font pendant les hyvers, lors qu'ils ſe raſſemblent pour travailler tous enſemble aprés leur ſouper. Celle-ci étoit compoſée des habitans de Sceaux. Une vieille nommée Ragonde, veuve fort riche, aimoit paſſionnément un jeune payſan nommé Colin. Celui ci ne pouvoit la ſouffrir à cauſe de l'inégalité de l'âge, & parce qu'il avoit

du goût pour la fille de la veuve, nommée Colette. C'eſt ſur cette matiere que rouloient tous les entretiens de la veillée. La vieille amoureuſe faiſoit tous ſes efforts pour gagner Colin; & voyant qu'il s'obſtinoit à la mépriſer, elle contoit une hiſtoire qui tendoit à lui faire croire qu'elle étoit ſorciere, & que s'il ne l'aimoit pas, elle ſçauroit bien l'y contraindre par ſes maleſices. Colin racontoit une autre hiſtoire qui tendoit à lui perſuader qu'il ne la

craignoit point. Les autres paylans interrompoient cette converſation ; on danſoit, & par là finiſſoit le premier Intermede.

Le ſecond Intermede étoit compoſé de pluſieurs payſans apoſtez par la vieille, & déguiſez en Lutins, en Demons & en Sorciers. Colin trompé par Colette, qui obeïſſoit aux ordres de ſa mere, & aux conſeils d'un autre payſan nommé Lucas, pour qui cette jeune payſanne avoit beaucoup de tendreſſe, donnoit un

rendez-vous à Colin, lui faisant accroire que c'étoit à l'insçûde sa mere. Colin s'y rendoit avec empressemẽt; & dans le moment qu'il attendoit sa chere Colette, tous ces faux Lutins & Demons effrayoient Colin, tant par leurs danses que par leurs chants. Ragonde le voyant presque mort de peur, paroissoit, pour lui dire qu'elle alloit l'abandonner à la fureur de ces Lutins soûmis à ses ordres, s'il ne promettoit pas de l'épouser. Colin épouvanté

ne

ne faiſoit plus aucune reſiſtance, & faiſoit des ſermens d'épouſer Ragonde. La vieille ſatisfaite congedioit les Lutins, les Sorciers & les Demons, & emmenoit ſon cher Colin.

Le troiſiéme Intermede étoit la noce de Lucas & de Colette, & celle de Ragonde & de Colin. Tout le village celebroit ce double mariage; & aprés pluſieurs danſes & pluſieurs chanſons, cette ceremonie finiſſoit par un charivari. La confuſion prodigieuſe

des memoires qui s'offrent à mes yeux me laisse à peine la liberté de démêler ceux qui peuvent le mieux aller aprés ces divertissemens. Une avanture singuliere, une histoire bouffonne, une piece d'éloquence, une dissertation physique, des morts, des Benefices, des Enigmes, des Chansons, des Vers, des Lettres & des Nouvelles me tombent indifferemment sous la main, sauf à moy maintenant à examiner si la lecture de ces choses peut vous

amuſer. Pour moy je le croy ; jugez à vôtre tour, Meſſieurs, ſi vous devez le croire auſſi.

La police exacte qui s'obſerve à Paris eſt ſans contredit une des plus admirables choſes du monde ; les ordres y ſont ſi bien donnez & les meſures ſi bien priſes contre tout ce qui peut nuire à la ſûreté publique, qu'on pretend qu'il eſt preſque impoſſible que rien y échape à la precaution & aux lumieres du Magiſtrat illuſtre qui eſt re-

vêtu presque seul du soin penible de contenir jour & nuit un million d'ames dans un ordre presque toûjours égal. Cependant, malgré ses soins & sa vigilance infinis, il ne laisse peut-être pas de s'y passer souvent bien des choses (la galanterie à part) dont le secret ne sort pas facilement des mains de ceux qui en sont les auteurs. En voici une preuve.

M. le Chevalier de P, sortant il y a environ quinze jours, entre les dix ou

onze heures du soir, de chez le Prince de Transylvanie, dont chacun sçait que la maison est à present la premiere & la plus noble academie de jeu qui soit dans le Royaume, fut embrassé brusquement par quatre hommes déguisez, jetté dans un carosse, promené une bonne heure dans les ruës de Paris, & deposé enfin dans une maison, où d'abord on le mena à la cave, où on le laissa faire d'assez tristes reflexions jusqu'au lendemain matin.

Ses guides masquez furent à la pointe du jour lui rendre visite, non pour lui demander comment il avoit passé la nuit, ni pour le consoler de la mauvaise avanture qui lui étoit arrivée la veille, mais pour l'exhorter à la mort. Un d'eux prit la parole, & lui dit: Dans l'extremité où vôtre imprudéce vous jette, Monsieur, il ne vous reste plus d'autre parti à prendre que celui de mourir. Examinez-vous, & disposez-vous au plus grand voyage que vous

puiſſiez faire. L'homme que vous avez offenſé doit venir inceſſamment vous arracher la vie ; ſi en attendant vous avez beſoin de quelque choſe, on va vous apporter à boire & à manger. Le Chevalier, qui eſt homme d'honneur, & qu'il en faut croire ſur ſa parole, aſſure que, quoique nature pâtît beaucoup en lui, il ne reçut pas trop mal ce compliment, & qu'il répondit à ces Meſſieurs qu'il étoit reſolu à la mort, puis qu'ils l'avoient condamné à mou-

rir ; qu'au reſte il étoit ſûr qu'il n'avoit ni querelles, ni procés, ni affaires de cœur, ni intrigues de jeu qui puſſent lui ſuſciter aucun ennemi dans le monde; que cependant il y avoit long-temps qu'il n'avoit rien pris, & qu'ils lui feroiét plaiſir de lui donner quelque choſe à manger. Ce qu'on fit ſur le champ. La compagnie alors le quitta.

Vers le milieu de la nuit ſuivante, il entendit ouvrir avec grand bruit les portes de la cave où il étoit. Je

vous laisse à penser s'il se crut prés de sa derniere heure, lors qu'il vit à la faveur des lumieres les quatre satellites s'approcher de lui, & le livrer en même temps à la fureur d'un autre homme qu'il n'avoit point encore vû. Cet homme tenoit à sa main une épée nuë: mais il fut bien étonné, lors qu'au lieu de la sentir employer à l'usage auquel il la croyoit destinée, il entendit celui qu'il prenoit déja pour son bourreau dire aux autres acteurs de la tragedie:

Quel homme m'avez-vous amené ici, Messieurs? & d'où vient cette mépriſe? Ne vous avois-je pas aſſez bien fait ſon portrait? Et toy, maraud, dit-il à un d'entr'eux, ne m'as-tu pas aſſuré que tu le connoiſſois? Allez, vous êtes des faquins, remenez-moy ſeulement cet homme dans la ville, & gardez-vous de lui faire aucun tort.

Ils tirerent auſſitôt le pauvre Chevalier de ſon cachot; ils lui banderent les yeux, ils le jetterent dans

le caroſſe de celui qui ve-
noit de leur parler avec
tant d'autorité ; & aprés un
grand nombre de tours &
de détours, ils le mirent en-
fin au milieu du boulevard
de la porte Montmartre,
où avant de le quitter, ils
lui firent ce dernier com-
pliment: Vous ſçavez, Mon-
ſieur, que nous ne vous a-
vons rien pris de vôtre ar-
gent, ni de vos nipes, &
même nous n'en voulons
rien ; voici vôtre canne &
votre epée que nous met-
tons à vos pieds : mais ne

ſoyez pas aſſez imprudent pour vous débander les yeux d'un bon quart d'heure. Nous allons reſter deux auprés de vous à vous examiner, & prêts à vous tuer ſi ce malheur vous arrive.

Le Chevalier qui venoit de l'échaper ſi belle, leur jura qu'il ſe garderoit bien d'avoir envie de voir clair malgré eux. Il leur tint parole ; ils ſe retirerent : il rentra dans la ville, & le lendemain, au plus tard, il conta ſon hiſtoire à tout le monde. Je l'ai ſçûë de la

premiere main, & je vous la donne de la mienne, telle qu'on me l'a donnée.

Si la lecture de cette avanture vous afflige, il ne tient qu'à vous, Messieurs, de vous dédommager par la lecture de celle qui la suit. Le trait est nouveau, il est ancien, il y a plus d'un an que vous l'avez entendu conter, ou vous ne le sçavez pas encore; tout cela peut être, & n'être pas aussi. Pour moy, qui ignore presque tout ce qui s'est fait & dit depuis dix ans à Paris,

je vous assure que je ne le sçai que d'hier au soir, & que j'ai appris, comme une chose nouvelle & fort réjoüissante, que le cocher de M. Elvetius, fameux Medecin Hollandois, ennuyé depuis long-temps de sa condition, & las de panser ses chevaux & de mener son maître, lui dit un beau jour, d'un air suffisant & plein de confiance, qu'il étoit resolu de le quitter, qu'il vouloit faire une fin, en un mot prendre un parti. M. Elvetius étonné de la

propoſition de ſon cocher, dont il étoit content, lui demanda quelle raiſon le portoit à lui tenir ce langage, & quel parti il vouloit prendre. Ecoutez mon deſſein, Monſieur, lui dit-il. Il y a, comme vous ſçavez, tant d'années que je ſuis à vôtre ſervice, que j'ai ſoin de vos chevaux, que je fais vos commiſſions chez vos malades, que je porte & rapporte vos ordonnances de chez l'Apoticaire, & que je vous entends parler Medecine, que j'en ai re-

tenu, outre presque tous les termes dont vous vous servez, l'usage des remedes que vous employez contre un grand nombre de maladies : enfin je croy en avoir assez appris pour pouvoir m'ériger en Medecin à mon tour. Vraiment, mon ami, lui dit M. Elvetius, tu as raison, si ce que tu me dis est vrai. Vous pouvez, Monsieur, reprit-il, me mettre à l'épreuve. Je le veux, lui repliqua son maître, & demain nous en essayerons : cependant je te prie

prie pour aujourd'hui de me mener à l'ordinaire.

Dans la journée M. Elvetius alla voir deux de ſes amis, à qui il conta la viſion de ſon cocher, & convint avec eux d'un expedient ſingulier pour le faire rentrer dans ſon bon ſens. Je vous l'amenerai demain, dit-il à l'un & à l'autre; reſtez au lit juſqu'à ce que nous arrivions, & ayez le ſoin de faire mettre de la marmelade dans un baſſin; ſur-tout ne m'attrapez pas. J'y goûterai, je raiſonnerai

ſur la matiere à ma fantaiſie, & je la ferai jetter ſur le champ. Pour mon cocher, que je vous enverrai aprés demain, & qui ne manquera pas de vouloir faire ce qu'il m'aura vû faire, vous lui donnerez à goûter de ce qu'il vous plaira.

Le lendemain M. Elvetius mene ſon cocher chez ſes amis, il le leur preſente comme un éleve qui promettoit de ſe diſtinguer un jour dans la profeſſion, & fait enfin gravement &

ſans peril tout ce qu'il leur avoit dit la veille.

Le jour ſuivant il le leur envoye à ſa place : mais le pauvre diable n'eut pas entamé la viſite & le baſſin, qu'il ſe hâta d'aller dans l'antichambre rendre juſqu'au ſang les menus ſuffrages de ſon coup d'eſſai, en jurant à chaque hoquet contre ſon maitre, qu'il donna cent fois au diable. Il retourne cependant au logis, & reprend tranquilement, avec le ſoin de ſon écurie, la ſouquenille &

la livrée qu'il porte.

Aprés les bagatelles que vous venez de lire, je croy qu'il eſt à propos de rendre ce Journal un peu plus ſerieux. Une querelle entre des ſçavans ne convient pas mal pour cela, & voici juſtement un reproche qu'un trés-habile homme de ce pays-ci fait à M. D. L. 5. qui a une aſſez belle reputation dans ſa Province, pour y répondre s'il eſt d'humeur à le faire.

Dans le Mercure de Septembre M. D. L. 5. a fort

bien critiqué le *vicit* & le *confisas* de l'hexametre du Distique qui est mis sous le Portrait du Roy, à cause de l'improprieté & du barbarisme de ces mots : mais je m'étonne qu'il n'ait rien repris dans le pentametre, qui est encore plus vicieux, parce qu'il est sans cesure, & qu'il y manque une longue, à cause de l'ecthlipsis qui s'y rencontre. D'ailleurs qu'il n'ait pas jugé que ces vers ne pouvoient pas être de Santeüil, mais de quelque Poëte du pays du Nord,

qui ſçait mal les regles de la Poëſie Latine, & ſcande les pentametres par des anapeſtes. Pour rendre ſa penſée toute entiere, il faloit donc dire :

Stravit inacceſſis ſtructas in rupibus arces ;
Quidni ? hic per Rhenum ſic ſibi fecit iter.

Sic, à cauſe du fort de Tholhuys, duquel le canon faiſoit grand feu, comme de la forteresſe qui eſt dans l'eſtampe en éloignement.

Ceci n'a rien de commun avec ce que vous venez de lire ; la matiere d'ailleurs en eſt ſi reſpectable, qu'elle n'entre en parallele avec rien. Ce qui m'embaraſſe ſeulement, c'eſt qu'elle me paroît ſi difficile à annoncer, que je me trouve obligé de vous laiſſer le ſoin de ma tranſition. C'eſt la faute de ceux qui me l'ont envoyée, que n'y mettoient-ils un titre.

La diſpute entre les Chanoines de la Cathedrale d'Amiens & les Religieux

de l'Abbaye de S. Acheul, touchant le corps de saint Firmin le Confesseur, vient enfin d'être terminée d'une maniere bien glorieuse pour M. l'Abbé de l'Estocq, Chanoine, Theologal, & grand Vicaire de Monseigneur l'Evêque d'Amiens, qui a fait voir avec beaucoup de solidité & de précision, dans deux ouvrages qu'il a donnez là-dessus au public, le bon droit de son Eglise. Le 10. du present mois, la châsse de saint Firmin le Confesseur, troisiéme

me Evêque d'Amiens, & dont eſt queſtion depuis 1697. entre le Chapitre d'Amiens & les Chanoines Reguliers de S. Acheul, a été ouverte. Non ſeulement on y a trouvé les reliques de ce Saint, mais encore l'acte le plus autentique que l'on puiſſe deſirer. Il ne faloit plus que cette derniere preuve pour mettre le comble à la conviction. Le Chœur de l'Egliſe Cathedrale s'eſt trouvé à cette ouverture importante rempli de ce qu'il y a de plus diſ-

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

tingué dans la ville. On a trouvé dans cette châsse des ossemens entiers de saint Firmin, & une quantité de cendres considerable. L'acte qui marque la translation de ce Saint dans l'Eglise d'Amiens, s'y est trouvé entier avec les sceaux, renfermé dans une boëte de bois de hêtre. *La justification de la translation de saint Firmin*, que M. l'Abbé de l'Estocq a donnée au Public l'année derniere 1714. ne laisse rien à desirer touchant la certitude de la

translation de ce Saint dans la Cathedrale d'Amiens. Les raisons qu'il apporte dans cet ouvrage sont deduites avec beaucoup de netteté & de jugement. C'est une piece excellente en son genre.

Passons maintenant, s'il vous plaît, Messieurs, aux nouvelles generales. Je ne sçai par quelle raison favorite je suis dans l'usage de commencer par celles d'Espagne. En attendant que je vous rende raison de cela, comme de tous mes capri-

ces, voici celles que j'ai re-
çûës de ce Royaume.

Sa Majesté Catholique, comme je vous l'ai déja dit, a établi une Academie de beaux esprits à Madrid pour l'ornement, l'augmentation & la correction de la Langue Castillane. Les Membres de cet illustre Corps, dont le Roy d'Espagne est le protecteur, sont.

Le Marquis de Villena, Duc d'Escalonne, premier Majordome du Roy, & Grand d'Espagne, Directeur.

D. Vincent de Squarzafigo, Secretaire.

D. Jean de Terreras, Curé de saint André.

D. André de Barzia, Avocat general du Conseil des Finances, & depuis peu Conseiller de Castille.

Le R. Pere Jean de Ayala, Docteur en Langue Hebreuse dans l'Université de Salamanque.

Le Pere Aleazard, Jesuite.

Le Pere Cassani, Jesuite.

D. Jean de Villamoros, Prêtre.

Le Marquis de ſaint Philippe, qui a été Envoyé du Roy à Genes.

D. Gonzales Machado, Preſident du Conſeil des Indes.

D. Jerôme Pardo, qui a été du Conſeil des Finances, & à preſent du Conſeil Royal de Caſtille.

Le Comte de Salduenña.

Le Marquis d'Aguillard, Comte de Sant Eſtevan, Capitaine des Gardes du Corps, & Grand d'Eſpagne.

D. Jean de Solis, Avocat.

D. François Villegas,

Avocat.

D. Manuel de Fuentes,

Conseiller des Finances.

Les bontez de Sa Majesté Catholique, toûjours attentive à tout ce qui peut contribuer au repos, au profit & à l'instruction de ses sujets, n'éclatent pas seulement dans le choix qu'Elle fait d'hommes illustres & sçavans pour conserver la pureté, & augmenter, s'il est possible, les beautez d'une des principales & des plus énergi-

ques Langues de l'Europe, telle que l'eſt la Langue Eſpagnole : mais encore dans les ſoins qu'Elle prend de choiſir des ſujets dignes & capables d'adminiſtrer avec toute l'integrité qu'ils lui doivent les finances de ſes Royaumes.

Ceux qu'Elle a prépoſez à cette adminiſtration, ſont.

Preſidens de Caſtille.

D. Michel François Guerra.

Le Marquis d'Arenda.

D. François Portel.

D. Sebaſtien Romero.

D. Manuel de Azevedo.

Avocats Generaux.

D. Juan Rozillo.

D. François de Harriara.

Nouveaux Conſeillers de Caſtille.

D. Alphonſe Caſtellanos.

D. Pedre Gomez de la Cava.

D. André Gonzales de Barzia.

D. François Ytolano.

D. Jerôme Pardo.

Aſſeſſeurs d'Etat.

D. Garcia de Haraziel.

Le Marquis de Handia.

Aſſeſſeur Militaire.

Le Comte de Valdé de Aguilao.

Nouveaux Preſidens des Finances.

D. François Rimol Quiroga.

D. Balthazard de Hazevedo.

Avocats Generaux des Finances.

D. Manuel de Tolede.

D. François de Hetera.

Avocats Generaux du Conſeil des Indes.

D. François la Chica.

D. Diegue Valdez.

L'on a ordonné à D. François de Harana, & à D. Pedro de la Grava, tous deux

Conſeillers de Caſtille, de ne point paroître à la Junte juſqu'à nouvel ordre.

Sa Majeſté Catholique a ajoûté à cette nomination la publication d'un Decret, dont voici la teneur.

Copie du Decret rendu le 8. *Decembre dernier, pour l'établiſſement d'un Conſeil pour l'adminiſtration des Finances.*

Puis qu'enfin nous avons obtenu la paix, nous avons crû que ce qui convenoit le

plus à nôtre ſervice aprés elle, & que ce qui meritoit le mieux nôtre attention, étoit de faire un reglement ſolide & permanent pour l'adminiſtration de toutes les Rentes Royales, qui non ſeulement produiſît une utilité évidente dans le commerce, ſoit pour nos vaſſaux, ſoit pour les nations amies : mais encore qui obviât par toutes ſortes de moyens aux fraudes qui s'y commettent par les gens qui font métier de contrebande, & d'entrer des mar-

chandiſes de concert avec les Commerçans de nos Royaumes, avec leſquels ils partagent le profit de leurs fraudes ; ainſi que d'empêcher l'uſage introduit parmi nos rentiers ; dans les differens ports ſecs & moüillez de Portugal, & des dixmes deſquels ils diminuent les droits, chacun en ſa faveur, par proportion aux marchandiſes ſur leſquelles ils en ont ; ſollicitant à cet effet, & obligeant les Commerçans à faire entrer & debarquer leurs mar-

chandiſes dans les lieux de la Ferme du droit de chacune d'icelles, eu égard à la grace que nous faiſions en diminuant leſdits droits, malgré laquelle ils ſont tant diminuez, qu'ils ont été abſolument ruinez en certains endroits ; & dans la crainte qu'il n'arrivât la même choſe pour tout le reſte, & qu'ainſi nos Revenus Royaux ſe trouvaſſent extraordinairement diminuez, ſi nous n'appliquions un remede prompt & convenable à un ſi grand deſordre.

A ces cauſes, & en con-
ſequence de la reſolution
des baux de toutes ces ren-
tes portées par nôtre De-
cret du 21. May de la pre-
ſente année, à commencer
du premier Janvier d'icelle,
nous avons reſolu que tou-
tes les rentes generales ſe
regiroient à l'avenir, & que
le recouvrement & tout ce
qui en dépendroit paſſeroit
par une même & ſeule main
ſous les ordres d'un Con-
ſeil d'adminiſtration gene-
rale à Madrid, auquel à cet
effet nous donnons pouvoir

de nommer pour la regie & recouvrement de noſdi-tes rentes & droits, tels & tant de ſujets qu'il conviendra, ſoit à Madrid, ſoit dans nos Royaumes, auſquels il fixera des appointemens, ou ſalaires raiſonnables, & donnera les inſtructions neceſſaires pour qu'ils s'acquittent bien chacun d'eux des emplois qui leur ſeront confiez. Voulons auſſi que nos differentes rentes & revenus qui ſe perçoivent par divers ſujets, ſoit à titre de ferme, ou de commiſſion, ſe

ſe perçoivent dorénavant, par une ſeule & même perſonne ; en ſorte que dans chaque port, ſec ou moüillé, ou dans chaque doüanne, il n'y ait abſolument qu'un Directeur ou Adminiſtrateur, ſous les ordres duquel tout s'y regira ; & ſeront tous les Gardes, Commis, Miniſtres & leurs adherans de ſon diſtrict, afin d'éviter par là la difference des regies & des prépoſez pour chaque rente ou droit, qui ne ſervent qu'à multiplier ſans neceſſité des ap-

pointemens & des ſujets, qui n'avoient d'autre attention que de diminuer par fraude les revenus des autres rentes, en faveur de celle pour laquelle ils étoient employez.

Nous ordonnons encore que les droits ſe percevront dans leur entier, en conformité des tarifs qui ſubſiſtoient au temps de la mort de Charles ſecond nôtre oncle, de glorieuſe memoire, & ce juſqu'à ce que les Commiſſaires que l'on attend de France, d'Angle-

terre & d'Hollande ſoient arrivez, & qu'il ait été reglé avec eux un nouveau tarif, pour établir entre ces Puiſſances & nos Royaumes une convenance reciproque & proportionnée à la bonne correſpondance que nous avons deſſein d'entretenir avec les nations qui nous ſont amies.

Et comme le Conſeil que nous établiſſons par ce preſent Decret doit adminiſtrer toutes nos rentes juſqu'à ce que les tarifs ci-deſſus ſoient reglez, & qu'il

ſe ſoit formé une compagnie de gens d'affaires qui les prenne toutes pour ſon compte, nous voulons que ce Conſeil ſoit compoſé du Vedor general, de l'Evêque de Gironde, du Marquis de Campo Florido, premier & ſecond Preſidens de nos Finances; D. Miguel Fernandes Duran, D. Juan de Zeſma; du Comte de Torre Hermoſa, de Jacob de Flan, & d'Antoine Sartine. Auquel Conſeil nous donnons & attribuons toute juriſdiction, tant ci-

vile que criminelle, non
ſeulement pour la nomina-
tion des Adminiſtrateurs,
Directeurs, Gardes & Mi-
niſtres ; leur fixer des ap-
pointemens, leur donner
toutes inſtructions & regle-
mens pour le bien & avan-
cement deſdites rentes :
mais encore pour éviter,
obvier & reprimer par tou-
tes ſortes de voyes les frau-
des qui ſe commettent ; fai-
re proceder pardevant lui
à la requête des Directeurs
ou Commis (à qui nous at-
tribuons ces confiſcations)

à toutes informations, actes & decrets convenables, contre les contrevenans, en quelque ſorte & maniere que ce ſoit, & contre leurs adherans, directement ou indirectement ; connoître de toutes les actions intentées pour cet égard, & prononcer toutes Sentences qu'il conviendra contre les delinquans, ſuivant la rigueur des loix, & juſqu'à la peine de galere & de mort, ſuivant les cas, & ſur-tout contre les employez à la garde, conſer-

vation, regie & adminif-
tration desdites rentes, com-
me plus grievement cou-
pables que d'autres. En ob-
servant que quand il s'agira
de prononcer de peines af-
flictives, nous voulons que
le Vedor general appelle à
ce Conseil trois Officiers de
Robe longue de nôtre Con-
seil des Finances, qui au-
ront voix deliberative, les-
quels seront à son option.
Accordons audit Conseil
jurisdiction sur toutes sor-
tes de personnes, sans en
excepter les militaires, pas

même nos Gardes de cavalerie, infanterie, ni leurs Officiers, les Commandans & Gouverneurs des places, non plus que les autres Officiers & soldats de nos armées, dés qu'ils tremperont en fraude, ou faciliteront la fraude de nos droits. Reservant à nôtre Conseil & à ses prépoſez de connoître de tout en cette partie, privativement à toutes autres Justices, Juges, Conseils & Tribunaux de nos Royaumes, &c.

Repre-

Reprenons maintenant, s'il vous plaît, Messieurs, la suite du voyage de la Reine d'Espagne, que nous laissâmes le mois passé à Bayonne, d'où elle partit le 4. pour se rendre à saint Jean-pied-de-port, où Son Excellence M. le Prince de Castiglionne, Viceroy de Pampelune, fut au devant d'elle.

Sa Majesté y arriva le soir du 4, s'y reposa un jour, & ensuite continua son voyage à Roncevaux, où elle arriva à neuf heures du

ſoir, ſe plaiſant beaucoup à voyager de nuit & aux flambeaux. Elle a eu heureuſement une huitaine de jours de printemps. Le Prince de Caſtiglionne, le Marquis de ſanta Cruz, Majordome Major, eurent l'honneur de l'eſcorter avec toute la Nobleſſe de Navarre, qui avoit été au devant de Sa Majeſté juſqu'aux confins du Royaume. Aprés l'avoir laiſſée un peu repoſer, on fit la fonction de prendre poſſeſſion de ſa Perſonne Royale, & de la

faire ſervir par les Officiers que le Roy lui avoit envoyez.

Enſuite M. de Medina-Celi lui preſenta le joyau de la part du Roy ; & M. de Caſtiglionne s'étant mis à genoux, lui preſenta le bâton de commandement, en lui diſant qu'il n'en avoit aucun où étoit Sa Majeſté, & qu'il la ſupplioit d'ordonner ce qu'elle avoit agreable qu'il fît pour ſon ſervice. Sa Majeſté le reçut, le tint un moment, & lui dit ces mots que j'entendis

distinctement en Italien : *Le Roy, Monseigneur, a rendu justice à vôtre merite ; connoissant vôtre fidelité pour son service, & ce que vous avez souffert à ce sujet, son autorité ne peut être en de meilleures mains, & je ne puis rien faire qui lui soit plus agreable, que de vous la remettre toute entiere.*

Son Excellence, un genou en terre, reprit le bâton, & le baisant, dit à la Reine, qu'il lui rendoit très-humbles graces de l'honneur que Sa Majesté lui faisoit, qu'il n'étoit né que

pour mourir & ſacrifier ſa vie pour le Roy & pour elle.

Le lendemain la Reine continua ſa marche à Subiry. C'eſt un Palais magnifique qui eſt au Lieutenant de Roy de Pampelune. Sa Majeſté y repoſa à merveille : mais preſque toute ſa ſuite dormit ſur de la paille. Son Excellence eut le même ſort que moy, & nous ne nous deshabillâmes pas. Le lendemain elle prit le chemin de Pampelune. Le Conſeil Royal l'attendoit aux Capucins, qui n'en eſt

qu'à une trés-petite distance. Aprés lui avoir rendu l'hommage & baisé la main, elle passa outre par un chemin qui la conduisit à la Tacconnoire, pour entrer par la grande porte, qui répond à la ruë principale, qui étoit toute illuminée, avec des arcs de triomphe trés-magnifiques ; & dans cette ruë, & toutes les autres par où Sa Majesté devoit passer, les balcons étoient remplis des Dames de la Ville & de la Province, qui s'étoient trouvées à

Pampelune pour cette entrée. Quoy qu'elle se fît de nuit, il sembloit que ce fût en plein jour, par la quantité innombrable d'illuminations. Les salves d'artillerie de la citadelle, la mousqueterie de toute la garnison dans tous les postes, l'acclamation des peuples crians, *Viva Dona Isabella Farnesio*, *viva* : tout cela ne cessa point, & la Reine entra dans son Palais avec ce grand fracas, dont s'étant un peu reposée, elle passa dans une gallerie qui ré-

pond ſur la cour du Château, où il y avoit un trés-beau feu d'artifice. Tous les Gardes du Corps nouvellement vêtus, qui avoient été preſens à ſon entrée au Palais, avec tous les Officiers de la garniſon richement vêtus, ne quitterent point la place tant que la Reine aſſiſta à ce feu, qui dura une groſſe demi-heure; à quoy elle parut prendre beaucoup de plaiſir.

Enſuite elle fut ſe repoſer, & le lendemain il y eut une trés-belle maſca-

rade à cheval, qui mit pied à terre ſous les balcons de la Reine. Ils devoient faire un ballet devant Sa Majeſté : mais comme elle voulut aller au *Te Deum* à l'Egliſe Cathedrale, cela fut differé à une autre heure. A ſon retour au Palais, elle eut la patience de ſe laiſſer baiſer la main par toutes les Dames de la ville, enſuite par le Conſeil, puis par l'Evêque & tous les Chanoines, que l'on nommoit l'un aprés l'autre par leurs noms, tous les Supe-

rieurs des Convens, les Officiers de la garnison, avec le Gouverneur. Cette fonction fut assez longue : mais Sa Majesté n'en parut pas fatiguée. Le soir un trés-beau feu d'artifice finit cette seconde nuit, avec une mascarade de toutes sortes d'animaux à cheval, chacun tenant un papier de musique, escortant un chariot de triomphe qui portoit quantité de joüeurs d'instrumens & de petits enfans qui chantoient trés-agreablement les louanges

de la Reine ſous ſes balcons. Sa Majeſté parut trés-ſatisfaite de cette ſoirée.

Le 13. on la regala d'une autre maſcarade magnifique, d'un trés-beau feu d'artifice, avec une courſe de taureaux, que la Reine avoit beaucoup d'envie de voir. Ce fut par où l'on finit la troiſiéme journée.

Le 15. elle partit de Pampelune, aprés avoir renvoyé la ſuite qu'elle avoit amenée de Parme, à la reſerve de la Princeſſe de Piombino.

A ſon départ l'Evêque de Pampelune lui preſenta deux mille écus pour les diſtribuer aux pauvres. La Princeſſe des Urſins étoit partie le 19. pour aller l'attendre à Xadraquez. Sur ces avis le Roy alla le vingt-deux au ſoir avec le Prince, en deux caroſſes differens, à Nôtre-Dame d'Atocha. Le Prince prit les devans, & ayant mis pied à terre, il vint ouvrir la portiere au Roy ; & aprés avoir fait enſemble leurs prieres dans la tribune, le Prince

alla au Buen-Retiro prendre congé des Infans Don Philippe & Don Ferdinand ſes freres. Le 23. le Roy & le Prince partirent en deux caroſſes ſeparez pour aller à Alcala, quoique le temps fût trés-froid & qu'il tombât une grande abondance de neige. Le 24. le Roy partit avec le Prince, & il entra ſur le midi à Guadalaxara, où la Reine arriva ſur les quatre heures du ſoir; & quelque temps aprés, le Patriarche des Indes fit la ceremonie du ma-

riage, en presence de tous les Grands d'Espagne qui s'y étoient rendus. Le 25. au soir ils baiserent la main à la Reine, & ils se rangerent en deux files, pendant que les Magistrats de la ville & d'autres personnes de distinction qui y étoient accouruës, baiserent aussi la main à Sa Majesté. Le 26. le Roy & la Reine vinrent à Alcala. Le 27. ils arriverent en cette ville, à travers une grande foule de carosses & de gens qui s'étoient avancez sur leur

route, ſans qu'il arrivât aucun deſordre, nonobſtant les mauvais chemins & la grande quantité de neige. Leurs Majeſtez entrerent par la porte d'Alcala, aux acclamations du peuple, & allerent par le Pardo à Nôtre-Dame d'Atocha, où le *Te Deum* fut chanté par la Muſique de la Chapelle, & aprés Elles vinrent au Palais. Le 28. & le 29. le Roy, la Reine & le Prince allerent au Buen-Retiro viſiter les deux Infans. Ils y retournerent le 30. & en-

suite la Reine admit les Dames de la Cour à lui baiſer la main. Durant ces jours-là les Conſeils, les Miniſtres & les Magiſtrats de la ville lui rendirent les mêmes devoirs. Hier Leurs Majeſtez & le Prince allerent encore au Buen-Retiro, & on a fait durant ces quatre jours des illuminations par toute la ville. Le Roy a nommé à l'Archevêché de Tolede D. Franciſco Valero & Loſſa, Evêque de Badajoz. On a appris que quand la Reine arriva

riva à Xadraquez, elle y trouva la Princeſſe des Urſins qui l'y attendoit. La Reine entra dans ſa chambre, où cette Princeſſe la ſuivit, & elle eut un entretien avec Sa Majeſté, aprés lequel la Princeſſe ſe retira à ſon appartement. La Reine ſortit bientôt aprés, & fit appeller le Lieutenant general Amezaga, Commandant des Gardes du Corps qui l'eſcortoient, auquel elle donna ordre par écrit de faire partir la Princeſſe des Urſins avec

deux Officiers & cinquante gardes, pour la conduire en France.

J'interromps ici le cours des Nouvelles, pour les reprendre dans un autre endroit, où je croy qu'elles trouveront mieux leur place, & je leur substituë une Ode d'un jeune homme de quatorze ans, dont l'esprit promet beeucoup. Le fils de M. Chappe, ancien Payeur des Rentes, en est l'auteur. Il a reçû tant d'applaudissemens sur

cet ouvrage, qu'il y a lieu d'esperet que les suffrages des honnêtes gens qui l'ont vû l'encourageront à en faire de meilleurs, & le rendront plus correct.

ODE
PRESENTE'E AU ROY
SUR LA PAIX.

TOy qui fis retentir le monde
Du bruit de tes fameux exploits,

Grand Monarque, ſur qui ſe fonde
Le bonheur de tous les François ;
Par mes Vers ſouffre que la France
Te marque ſa reconnoiſſance
Pour la paix que ton bras lui rend.
Dieu de la poëtique yvreſſe,
Et vous, Déeſſes du Permeſſe,
Ne m'inſpirez rien que de grand.

Paroiſſez, Heros de l'Hiſ-
toire,
Venez rendre hommage à
Louis.
Non; il n'eſt plus dans vô-
tre gloire
Rien dont mes yeux ſoient
ébloüis.
Vous ſçûtes gagner des ba-
tailles,
Vous ſçûtes forcer des mu-
railles;
Ce ſont là de ſes moindres
traits.
Mon Heros en ſçait davan-
tage,
Il ſçait captiver ſon courage

Pour faire éclater ſes bien-faits.

Cede, temeraire Alexandre,
Cede à nôtre équitable Roy;
Au nom de Grand il peut pretendre
A plus juſte titre que toy.
Ton humeur folle & vagabonde
Ne ſouhaitoit qu'un autre monde
Pour y porter ſes étendars:

S'il étoit encore une ter-
re,
Louis, loin d'y porter
la guerre,
Iroit en chaſſer le Dieu
Mars.

Un Prince qui du bruit des
armes
Fait ſon unique paſſion,
Qui ne compte pour rien
les larmes
Que coûte ſon ambition,
Qui, pour être lû dans l'hiſ-
toire,
Rend deteſtable ſa vic-
toire

A ſes ſujets victorieux ;
Un Prince, à cette indigne
marque,
Eſt moins un courageux
Monarque,
Qu'un tyran, qu'un mon-
ſtre odieux.

Ce n'eſt rien que le diadê-
me,
S'il n'a la vertu pour ap-
pui.
Avoir vaincu tout hors ſoy-
même,
C'eſt n'avoir vaincu qu'à
demi.

Pour

Pour être digne d'un Empire,
Il faut ſçavoir bien ſe conduire,
Il faut qu'on l'exerce ſur ſoy :
Mais des qualitez ſi ſublimes,
De ſi genereuſes maximes,
LOUIS, ne regnent que chez Toy.

Oui, c'eſt dans ta ſeule perſonne
Que l'on voit briller ces vertus.

Quand ta main foudroyante tonne,
Tes ennemis ſont abattus.
Tes coups toûjours inévitables,
Des peuples les plus indomptables
Pouvoient te faire redouter.
Vainqueur des plus ſuperbes Têtes,
Au milieu de tant de conquêtes
Toy ſeul tu pouvois t'arrêter.

Que vois-je ? Déja Cal-
liope
Fend l'air avec rapidité,
Et vole annonçant à l'Eu-
rope
L'auteur de ſa tranquili-
té.
Je n'entends que cris d'al-
legreſſe,
La joye a chaſſé la triſ-
teſſe,
Tout s'empreſſe à remplir
nos vœux.
La paix ſuccede aux triſtes
armes ;
Puiſſe la douceur de ſes
charmes

Paſſer juſques à nos ne-
veux.

La paix, l'aimable paix couronne,
Grand Roy, tes belliqueux exploits;
Le haut éclat qui t'environne,
Eſt l'éclat qui convient aux Rois.
Eloignez-vous, combats funeſtes,
Dont à peine les triſtes reſtes
Peuvent être appellez vainqueurs;

La paix rend le fils à sa mere,
La paix rend le frere à son frere ;
Enfin la paix te rend les cœurs.

Loin d'ici, Parque, injuste Parque,
Tu nous as fait assez de maux :
Respecte en nôtre grand Monarque
Le plus grand de tous les Heros.
Qu'il vive, & compte ses années

Par ſes triomphantes journées.

Par les jours de tous ſes ſujets ;

Et ſes lauriers lui faiſant ombre,

Qu'aprés des victoires ſans nombre,

Lui-même il goûte ſes bienfaits.

IDYLLE

SUR

LA PAIX.

HElas ! quand finiront
mes maux ?
Depuis si long-temps
exilée
Des climats que la Sei-
ne arrose de ses
eaux ,

N'y ſerai-je plus rappellée?
Quelle fureur!
Le tumulte des armes,
La guerre & ſes alarmes,
Ont-ils de quoy charmer un cœur?
N'ai-je pas plus de charmes?
Helas! quand finiront mes maux?
Depuis ſi long-temps exilée
Des climats que la Sei-

ne arroſe de ſes
eaux ?
N'y ſerai-je plus rap-
pellée ?

LOUIS, *l'invincible*
LOUIS
Veut-il voir à ſes pieds
tous les peuples
ſoûmis ?
Ce Conquerant infati-
gable
Sera-t-il à mes vœux

toûjours inexo-
rable ?
L'on ne voit par-tout
que feu,
Tout d'épouvante friſ-
ſonne ;
L'airain meurtrier rai-
ſonne,
Portant la mort en tout
lieu ;
Le ſalpêtre en courroux
tonne,
Le plomb homicide
pleut
Mais malgré tant d'hor-

reurs je puis vaincre
Bellone,
Si LOUIS *le veut.*
Ce Conquerant infatigable
Sera-t-il à mes vœux toujours inexorable?

Mais quel mortel porte vers moy ſes pas?
C'eſt LOUIS, *je le vois paroître.*

C'eſt lui, je ne me trompe pas.
Ah! qui pourroit le méconnoître?
Quel eſt ce ſubit changement?
Les Ris, les Jeux & les Graces
Suivent ſes aimables traces.
Ciel! quel eſt mon étonnement?
Ce Heros prés de moy s'avance;
Il parle: Vents, faites ſilence.

Aimable Paix, ne pleurez plus vos maux ;
Depuis si long-temps exilée
Des climats que la Seine arrose de ses eaux,
Dans ces heureux climats vous êtes rappellée.

Ne pleurons plus vos maux ;

Depuis si long-temps
exilée
Des climats que la Sei-
ne arrose de ses
eaux,
Dans ces heureux cli-
mats je suis donc
rappellée?
Je triomphe donc de
Mars,
Ses sanguinaires regards
Ne troubleront donc plus
les tranquiles rem-
pars?
C'est le Roy des Fran-

çois qui cauſe ma victoire ;
Il veut me rendre à ſes ſujets.
Chantez, peuples, chantez ſa gloire,
Et le triomphe de la Paix.
Les fureurs des combats, les troubles de la guerre
N'enſanglanteront plus la terre.
Tous les peuples ralliez

Vont voir Bellone à mes pieds.
C'eſt le Roy des François qui cauſe ma victoire;
Il veut me rendre à ſes ſujets.
Chantez, peuples, chantez ſa gloire,
Et le triomphe de la Paix.

Vous qui ne me quittez

tez jamais,
Aimable & fertile a-
bondance,
Partez, suivez-moy
dans la France,
Venez la combler de
bienfaits,
Venez en chasser la tris-
tesse,
Qu'on n'y respire qu'al-
legresse,
Qu'on ne voye en tous
lieux que guirlan-
des, festons,

Que tout ſe ſente de vos dons.

C'eſt le Roy des François qui cauſe ma victoire,
Il veut me rendre à ſes ſujets.
Chantez, peuples, chantez ſa gloire,
Et le triomphe de la Paix.

Et vous, Dieux, pre-

nez soin du plus juste
des Princes,
Qu'il gouverne long-
temps ses tranquilles
Provinces.
Quelque longs que soient
ses jours,
Ils seront toûjours trop
courts.
Qu'il vive, qu'il vive,
qu'il vive,
Ce Monarque amateur
de la paisible Olive,
Qu'il vive, qu'il vive,
qu'il vive,
qu'il vive.

Le projet que j'avois formé, & que vous allez lire, Meſſieurs, va ſans doute être condamné de ces grands partiſans des nouvelles qui aiment à relire dans les Journaux & dans les Gazettes tous ces évenemens que les raconteurs debitent les uns aprés les autres, & qu'ils aſſaiſonnent, pour ſe donner entr'eux un air de difference, ou de circonſtances ſuſpectes,

ou de phraſes inutiles.

Pour moy qui ne penſe pas qu'il y ait aucune loy qui m'engage à faire à la fin de chaque mois une recapitulation exacte de ce que le Public a lû dans les Gazettes dans le courant du mois, je me ſuis crû diſpenſé de repeter ſes nouvelles, & je me ſuis mis en tête que je ne devois dorénavant vous cõter que celles que l'on n'aura pas vûës chez elles.

Dans cette vûë j'avois raſſemblé toutes les lettres que j'ai reçûës au ſujet de l'Ambaſſadeur de Perſe; j'avois fait une ſuite des avantures de ſon voyage qui ſont venuës à ma connoiſſance, & j'allois vous en faire part, comme d'un article de nouvelles rempli de particularitez ſingulieres, s'il avoit jugé à propos d'arriver ici aſſez à temps pour me donner le loiſir

de m'informer de ſes interpretes, s'il n'y a point de danger d'expoſer à vos yeux les choſes que l'on m'a écrites. Cet Ambaſſadeur donc, qu'on attend de jour en jour, & dont le portrait eſt abſolument neceſſaire à la tête de ſon hiſtoire, n'eſt pas encore arrivé. Ainſi, Meſſieurs, ne vous en prenez pas à moy, mais à lui, ſi je ne vous entretiẽs de ſon voyage & de ſes

avantures, qu'aprés avoir vû ſa perſonne. En attendãt, je vous promets que ce que je vous en dirai ne ſera pas le plus indifferẽt chapitre du mois prochain. Je ſens neanmoins que cette raiſon ne me diſpenſe pas, à l'égard des Nouveliſtes, du ſoin de leur dõner des nouvelles: cela eſt vrai; & s'il y a place pour elles dans la ſuite de ce Journal, à la bonne heur; ſinon ils s'en paſſeront.

J'avois

Je vous ay promis le mois passé de reprendre l'article de Son Eminence Monseigneur le Cardinal d'Estrées ; nous y voicy, Messieurs, vos regrets sur la perte de ce grand homme, feroient peut être son éloge, & suffiroient pour m'engager au silence, si je n'étois pas obligé d'en dire ce que tout le monde peut n'en pas sçavoir.

Cesar d'Estrées, Cardinal du Titre de la Trinité du Mont, Camerlingue du Sacré College, Evêque d'Albano, cy-devant Evêque & Duc

Janvier 1715. P

de Laon, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Protecteur du Royaume de Portugal, Abbé de Longpont, du Mont S Eloy, de S. Nicolas Aubois, d'Anchin prés Doüay, de Staffarde en Piémont, & de S. Germain des Prez, cy devant aussi Abbé de S. Claude en Franche-Comte, Docteur de Sorbonne, Doyen de l'Académie Françoise, & Protecteur de celle de Soissons, mourut au Palais Abbatial de S. Germain des Prez le mardy au soir 18. Decembre 1714. Il estoit né

GALANT, 171
au mois de Fevrier 1628. fut
nommé Evêque de Laon en
1653. créé Cardinal par le
Pape Clement X. en 1671.
& fut fait l'un des Prélats
Commandeurs de l'Ordre du
S. Esprit en 1688. Il avoit été
employé en plusieurs nego-
ciations importantes dans les
Cours de Rome, de Portugal,
de Savoye & d Espagne, où il
s'estoit fait generalement ai-
mer & estimer. Il avoit eu
pour frere aîné François An-
nibal 2. du nom, Duc d'Es-
trées, Pair de France, Gou-
verneur de l'Isle de France,

mort Ambaſſadeur Extraordinaire à Rome le 30 Janvier 1687 ayeul de M. le Duc d'Eſtrées à preſent vivant, & pour frere puîné feu Jean Comte d'Eſtrées, Maréchal & Vice-Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roy, pere de M. le Maréchal d'Eſtrées, & de M. l'Abbé d'Eſtrées, Abbé de S. Claude en Franche Comté, Prélat Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, cy-devant Ambaſſadeur en Portugal, puis Ambaſſadeur Extraordinaire en Eſpagne. Ils eſtoient tous trois fils

de François-Annibal d'Estrées, Duc d'Estrées, Pair, & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de l'Isle de France, & de Marie de Bethune Selles sa premiere femme, petit-fils d'Antoine d'Estrées, Seigneur de Cœuvres, Grand-Maistre de l'Artillerie de France, Chevalier des Ordres du Roy, Senechal & Gouverneur du Boulonnois, & de Françoise Babou de la Bourdesiere, & arriere petit fils de Jean d'Estrées, Seigneur de Cœuvres, & de Vallieu, Grand-Maistre

de l'Artillerie de France, Chevalier de l'Ordre du Roy, & Senechal du Boulonnois, & de Catherine de Bourbon, fille de Jacques bâtard de Vendôme. La Maiſon d'Eſtrées eſt originaire de Picardie; elle n'eſt pas moins illuſtre par l'ancienneté de ſa nobleſſe, que par les grandes dignitez de la Couronne dont elle a eſté decorée & par ſes grandes alliances. La genealogie en eſt rapportée dans l'Hiſtoire des Maréchaux de France par le ſieur Dufourny, au chapitre des Maréchaux de France, & des

Grands-Maiſtres de l'Artil-lerie.

Peu de jours avant ſa mort, une Demoiſelle de 14. ans avoit ſoutenu à Turin une Theſe Latine qu'elle avoit dediée à Madame Royale; cette Princeſſe l'avoit envoyée à M. le Cardinal. Il y a pluſieurs traits dans l'Epitre dédicatoire de cette Theſe que le Public verroit avec plaiſir, s'ils n'étoient pas, à le bien prendre, de vrais *Concetti*. Chacun ſçait que Son Alteſſe Royale eſt niece de Son Eminence, dont M. de la Monnoye a fait l'E-

pitaphe à la tête du Livre des Hexaples d'Origenes donné par Dom Bernard de Montfaucon en 2. vol. in fol. En voicy les Vers.

Hic ille est Cæsar latio decus additus ostro
Heroâ de gente satus non de-gener Heros,
Quem Tiberis, Bœtisque colunt, cui Sequana plaudit:
Consiliis Reges doctus, populosque juvare,
Immensaque omnem com-

plexus mente Minervam
Et calamo, & lingua
magnus, sed pectore major.

Magdelaine de l'Espinay, veuve de Henry de Lorraine, Comte de Brionne, Grand-Ecuyer de France en survivance de M. le Comte d'Armagnac son pere, Chevalier des Ordres du Roy, mourut le.. Decembre 1714. laissant pour fils unique Loüis de Lorraine, dit le Prince de Lambesc, marié depuis le 22. May 1709. avec Jeanne Henriette Marguerite de Durfort de Duras,

fille aînée de feu M. le Duc de Duras. Madame la Comteſſe de Brionne qui vient de mourir eſtoit fille unique & heritiere de Loüis d Eſpinay, Marquis d'Eſpinay en Bretagne & de Broon, & de Dame Marie-Françoiſe Couſin de ſaint Denis, eſt ſortie d'une des plus anciennes Maiſons de Bretagne, où elle ſubſiſte encore à preſent, & qui a pris ſon nom du Chaſteau d'Eſpinay dans la Senechauſſée de Rennes.

Noël Bouton, Seigneur de S. Leger, & de Dennevy, dit le Marquis de Chamilly, Ma-

réchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Strasbourg, & cy devant Commandant dans les Provinces de Poitou, d'Aunis, & de la Rochelle, mourut à Paris le 8. sans laisser d'enfans de Dame Elisabeth du Bouchet de Vilflix son Epouse Il estoit né le 6. Avril 1636. & avoit commencé à servir dés l'an 1656. s'estoit signalé en Candie en 1668. & dans un nombre infini d'autres actions, sur tout dans la deffense de la Ville de Grave dont il estoit Gouverneur, & dont il

soutint le siege pendant prés de 4. mois en 1674. Il fut fait Maréchal de France le 14. Janvier 1703. & Chevalier des Ordres du Roy le 2. Février 1705. Il étoit frere puîné d'Erard Bouton, Comte de Chamilly, Maréchal de Camp, pere de François Bouton, Comte de Chamilly, Lieutenant General des Armées du Roy, cy-devant Ambassadeur Extraordinaire en Dannemarck, qui n'a que des filles de son mariage avec Dame Catherine Poncé de la Riviere. La Maison de Bouton Chamilly

est d'une noblesse ancienne & distinguée en Bourgogne. L'Histoire en a esté donné au Public par le sieur Pallio, Imprimeur des Etats de Bourgogne, & elle se trouve encore dans le premier tome de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne.

Messire François de Salignac de la Mothe Fenelon, Archevêque & Duc de Cambray, Prince de Cambresis, l'un des 40. de l'Académie Françoise, cy-devant Precepteur des Enfans de France, mourut en son Archevêché

le ... Janvier 1715. Il étoit fils de Pons de Salignac, Comte de Fenelon, & de Dame Loüise de la Crope S. Asbre sa seconde femme. Il avoit pour frere aîné François de Salignac, Comte de Fenelon, fils du même Pons de Salignac, & de Dame Isabeau d'Espar-bes de Lussan sa premiere femme, & ayeul de M. le Marquis de Fenelon, Colonel du Regiment de Bigore, & de Messieurs les Abbez de Fenelon, & de Salignac. La Maison de Salignac, l'une des plus anciennes du Royaume,

eſt originaire de Périgord ; elle prend ſon nom de la Châtellenie de Salignac ſituée à deux lieuës de la Ville de Sarlattes, & elle s'eſt alliée de tout tems avec les Maiſons les plus conſiderables.

Meſſire François Adhemar de Monteil de Caſtelanne, Comte de Grignan, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General au Gouvernement de Provence, mourut le 30. Decembre 1714. Il eſtoit fils de Loüis Gaucher Adhemar de Monteil, Comte de Grignan, & de Marguerite

d'Ornano, & neveu de François Adhemar de Monteil de Grignan, Archevêque d'Arles, l'un des Prelats Commandeurs de l'Ordre du S. Esprit mort en 1689. Le veritable nom de M. le Comte de Grignan étoit Castelanne, Maison des plus anciennes, des plus illustres, & des plus étenduës de la Provence, & il ne portoit le nom d'Adhemar de Grignan qu'en vertu de la substitution portée par le Testament fait l'an 1506. par Gaucher Adhemar, Seigneur & Baron de Grignan, de l'une

des

des plus puissantes Maisons de Provence, en faveur des enfans sortis du mariage de Blanche Adhemar sa fille avec Gaspard de Castelanne, quatriéme ayeul de M. le Comte de Grignan qui vient de mourir.

Messire Paul-Auguste-Gaston de la Rochefoucault; Comte de Jarnac, Marquis de Sourdam, &c. Brigadier des Armées du Roy, & Colonel du Regiment de Bearn, mourut le 19. Decembre 1714. Il avoit épousé depuis peu Mademoiselle de Jarnac, heritiere de la Comté de Jarnac du *Janvier 1715.*

nom de Chabot, & de même Maiſon que M le Duc de Rohan. Il eſtoit frere puîné de M. le Marquis de Montendre, & fils de Meſſire Loüis Charles de la Rochefoucault, Marquis de Montendre, & de Dame Magdelaine Pitou, dont je vous ay appris la mort il y a quelques mois. La Maiſon de la Rochefoucault eſt une des plus illuſtres du Royaume; elle eſt originaire de l'Angoumois, où eſt ſitué le Château de la Roche, qui luy a donné ſon nom.

Loüis, Chevalier Ecuyer

Seigneur de Bagnollet, Mœuvres, de S. Hilaire, &c. Conſeiller-Secretaire du Roy, & cy devant Fermier General, mourut le 5. laiſſant entr'autres enfans, Loüis Chevalier, Préſident des Enqueſtes du Parlement ; il eſtoit fils de Nicolas Chevalier ſieur du Bochet, Receveur des Tailles à Nogent, & d'Anne Bonnet, & petit fils de Claude Chevalier ſieur de S. Hilaire, & de Mœuvres, Conſeiller au Préſidial de Rheims, & Bailly de cet Archevêché, & de Marguerite Godé.

Dame Marie Loüiſe Charlote Pot de Rhodes, ſeconde femme de Gand Villain, Prince d'Iſenghien, mourut en couches le 8. Janvier; elle étoit fille de Charles Pot, Marquis de Rhodes, cy-devant grand Maiſtre des Cérémonies de France, & de Dame Marie-Thereſe de Simiane de Gordes; la Maiſon dont elle ſortoit eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres du Berry, comme on le peut voir par la Genealogie qui en eſt rapportée dans l'hiſtoire de cette Province, par le ſieur de la Thomaſiere.

Pour celle de Gand-Villain d'Iſenghien, elle eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres du Comté de Flandres, & ſorty des anciens Chaſtelains de Gand, ſuivant le celebre André Ducheſne, qui en a donné l'hiſtoire avec ſes preuves à la ſuite de celle de la Maiſon des anciens Comtes de Guyenne.

Dame Marie-Marguerite-Françoiſe de l'Elées, épouſe de Mr Loüis Demoulins, Chevalier Marquis de l'Iſle, Brigadier des Armées du Roy, Colonel du Regiment de la

Fere, mourut le 9. Janvier.

Mr Jean du Faure de Valeille, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Commandeur de l'Ordre de S. Loüis, cy-devant Gouverneur de la Ville & Citadelle de Nancy, mourut le 6. Janvier 1715.

Dame Charlote de Crequy, épouſe de Meſſire Aymard Loüis, Marquis de Sailly, Lieutenant General des Armées du Roy, mourut le 2. de ce mois; la Maiſon de Crequy dont elle eſtoit, eſt une des plus illuſtres du Royaume, tant par ſon an-

cienneté que par la grandeur de ſes alliances ; elle eſt originaire de Picardie, où eſt ſitué la Terre de ce nom ; & la Genealogie en eſt amplement rapportée dans l'hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, au Chapitre des Maréchaux de France : Pour celle de Sailly, elle eſt d'une Nobleſſe diſtinguée de la même Province de Picardie, & prend ſon nom de la Seigneurie de Sailly & Arroüaiſe.

Dame Diane Gabrielle de Damas Thianges, veuve de Meſſire Philippes Julien Ma-

Zarini, Mancini Duc de Nivernois & Donziois, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur, & Lieutenant General pour Sa Majesté esdits Pays, mourut le 12. Janvier 1715. laissant pour enfans Mr le Prince de Vergagne, Mr de Mancini, Madame la Princesse de Chimay, & Madame la Ducheſſe d'Estrées: Elle estoit fille de Claud Leonord Damas Marquis de Thianges, & de Gabriel de Rochechoüart, Princesse de Tonnecharante, & petite fille de Charles Damas Marquis de Thianges,

Thianges, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, Lieutenant General au Gouvernement de Bresse, Maréchal des Camps & Armées du Roy, & Capitaine de cent hommes d'armes; la Maison de Damas est originaire du Duché de Bourgogne, & elle est une des plus illustres du Royaume, tant par son ancienneté que par ses grandes alliances. Pour celle de Mancini, elle est originaire de la Ville de Rome, & est connuë en France depuis le Cardinal Mazarin, dont feu Mr le Duc de Nevers estoit

Janvier 1715.

neveu par sa mere.

Aprés un article de morts illustres aussi long que celuy-cy, & dont le détail n'a peut-estre servi qu'à ennuyer ou à affliger bien du monde; je croy que la Liste de ceux que Sa Majesté a nommé pour les remplacer, menera insensiblement le Lecteur à des Chapitres plus agréables.

DONS DU ROY.

Messire François Elie de Voyer d'Argenson, cy-devant Evêque de Dol, & auparavant

Doyen de S. Germain de l'Auxerrois, a esté nommé par le Roy à l'Archevêché d'Amb-brun : Il est frere de Mr d'Argenson, qui remplit aujourd'huy si dignement les Charges de Conseiller d'Etat & de Lieutenant General de Police à Paris, & sorty de la Maison de Voyer de Paulmy en Touraine, distinguée par l'ancienneté de sa noblesse, & par ses alliances avec les Maisons de Laval, de Precigny, de Thays, de Frottier la-Messeliére, de Turpin Crissé, de Beauvau du Rivau, de la Riviére en

Bretagne, de Hurault-Chiverny, &c. L'Archevêché d'Ambrun est en Dauphiné, & l'Archevêque s'en qualifie Prince.

Messire Jean Loüis du Bouchet de Sourches, Abbé de S. Martin de Trouart, & Aumônier du Roy, a esté nommé à l'Evêché de Dol en Bretagne par la promotion de M. d'Argenson à l'Archevêché d'Ambrun; il est frere de M. le Comte de Montsoreau, Lieutenant General des Armées du Roy, & Grand-Prevost de l'Hostel, & fils de M. le Marquis de

Sourches, ci devant Grand-Prevoſt de l'Hoſtel, & de Dame Marie-Genevieve de Chambes, Comteſſe de Montforeau, & petit-fils de Jean du Bouchet, Marquis de Sourches, Grand Prevoſt de l'Hôtel, & Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit. La Maiſon du Bouchet eſt originaire du Maine, & d'une nobleſſe tres-diſtinguée; elle poſſede la Terre de Sourches depuis l'alliance contractée en 1459. par Guillaume du Bouchet avec Jeanne de Vaſſé Dame de Sourches: elle s'eſt depuis alliée aux Mai-

fons de Thevale, de Broc ; du Pleſſis Liancourt, de Sauveſtre Cliſſon, &c.

Meſſire..... Languet de Gergy, Aumônier de feu Madame la Dauphine, a été nommé à l'Evêché de Soiſſons, vacant par la mort de Meſſire Brulart de Sillery ; il eſt frere de M. Languet nommé à la Cure de S. Sulpice depuis quelques mois, à l'occaſion duquel je vous entretins aſſez de cette famille.

Meſſire.... de Caſtelane a été nommé à l'Evéché de Frejus par la demiſſion de Meſſire

Antoine Hercule de Fleury.

La Maiſon de Caſtelane dont eſt ce nouvel Evêque, eſt une des plus anciennes, des plus illuſtres, & des plus étenduës de Provence. L'Evêché de Frejus eſt en Provence. L Evêque en eſt haut Seigneur par la donation d'Iſſedefons, Comte de Provence. Les Habits Pontificaux que porte l'Evêque à ſa premiere Entrée, ſont dûs au Chapitre de la Cathedrale; & ils ont eſté apprêtiez par Arreſt de la Cour à 4800. liv.

Meſſire Henry Pontus de Thiard, Evêque de Meaux,

& cy devant Evêque de Toul, a esté nommé à l'Abbaye S. Germain des Prez, vacante par la mort de M. le Cardinal d'Estrées : Il est fils de feu Claude de Thiard, Seigneur de Bissy, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General de ses Armées en Franche-Comté; & de Dame Angelique Eleonord de Neufecheles. La Maison de Thiard de Bissy, est originaire de Bourgogne; & elle s'est alliée aux Maisons de Busseul S. Sernin, de Bouton Chamilly, de Harocourt.

Chacun sçait, comme je

viens de le dire que M. Thiard, de Biſſy eſt Abbé de S. Germain des Prez; mais on ignore peut eſtre au ſujet de cette Abbaye que le Roy Childebert ayant rapporté de Sarragoſſe, l'an 542. au retour de de ſon expedition d'Eſpagne, l'Etole de S. Vincent, bâtit une Egliſe auprés de la Ville de Paris, pour y dépoſer cette Religieuſe dépoüille. Il l'a choiſie auſſi pour le lieu de ſa ſépulture; & le jour de ſon Enterrement, fut celuy auquel l'Evêque S. Germain dédia la nouvelle Egliſe, ſous le Titre

de la Sainte Croix, & de S. Vincent : à la fin de l'année 558. il y mit auſſi toſt des Religieux, dont il donna la conduite à ſon Diſciple S. Doctroné, qui en fut ainſi le premier Abbé : Cette Abbaye devint tres-celebre dans la ſuite ; elle embraſſa la Regle de S. Benoiſt, & prit le nom de S. Germain, dont le Corps y fut enterré.

Mr de Meaux étant Eveſque de Toul, s'oppoſa avec fermeté à la publication du Code-Leopold, qu'il regarda comme un attentat ſur les droits & la

Juriſdiction de l'Egliſe. Cette affaire fut portée à Rome, & le S. Siége approuva fort la conduite de ce Prélat, & loüa ce zele & cette vigueur vrayment Apoſtolique.

Le deſintereſſement de Mr de Meaux a paru dans le refus qu'il fit de l'Archevêché de Bordeaux; & pendant ces années de famine, il a fait éclater ſa charité envers les Pauvres de ſon Dioceſe, & principalement envers deux fameuſes Communautez qu'il nourrit depuis quatre ans. Sa profonde érudition, & la pu-

" reté de ſa doctrine ſe ſont fait connoiſtre dans pluſieurs occaſions.

Mr l'Abbé de Guimené fils de M. le Prince de Guimené, de la Maiſon de Rohan, l'une des plus anciennes, & des plus illuſtres de Bretagne, à eſté nommé à l'Abbaye du Gard Ordre de Ciſteaux, dans le Diocéſe & à quatre lieuës d'Amiens, vacante par la mort de feu Mr de Sillery, Evêque de Soiſſons.

M. l'Abbé Deſmaretz, fils de Mr Deſmaretz, Miniſtre d'Etat, Commandeur des Or-

dres du Roy, & Controlleur General de ſes Finances, a été nommé à l'Abbaye de S. Nicolas au Bois, Ordre de S. Benoiſt, dans le Diocéſe de Laon, vacante par la mort de Mr le Cardinal d Eſtrées.

Meſſire Antoine Hercule de Fleury, ci devant Evêque de Frejus a été nommé à l'Abbaye de S. Baſle, de l'Ordre de S. Benoiſt, dans le Diocéſe de Rheims, vacante par la mort M. Sillery, Evêque de Soiſſons.

Mr l'Abbé de Valence Aumonier de Mr le Duc du Maine, a été nommé à l'Abbaye

de Ste Trinité, de Mauleon, Ordre de S. Augustin, Diocéſe de Poitiers, vacante par la mort de feu Mr l'Abbé Duchêne.

Mr l'Abbé Pontac Aumonier de feu Madame la Dauphine a été nommé à l'Abbaye de la Paliſſe; la famille de Pontac eſt originaire de la Ville de Bordeaux, & des plus diſtinguées dans la Robe.

Le Roy a auſſi nommé à l'Abbaye de S. Georges de Rennes, Madame d'Alegre, d'une ancienne Maiſon d'Auvergne, dont le premier nom étoit Tourzel.

Madame de Goesbriand, à l'Abbaye de Kerlot. Je vous ay parlé de la Maison de Goëlbriand dans mon dernier Journal, à l'occasion du Mariage de Mr le Marquis de Goëlbriand, avec Mademoiselle de Châtillon.

Madame de Mongon à l'Abbaye des Echasses: Cette nouvelle Abbesse est d'une Noblesse distinguée d'Auvergne, dont le nom est Beauverger, & connuë anciennement sous celuy de Cordebeuf.

Madame de Clerc à l'Abbaye de S. Georges.

Les Sçavants ne me reprocheront plus maintenant le deffaut qu'ils m'ont reproché ; & ils ne ſe plaindront pas davantage de ne pas trouver dans mon Livre des matiéres ſçavantes. J'en ai de quoi exercer doreſnavant leur ſcience & leur curioſité. Ils pourront juger de mon attention à les ſatisfaire par l'ouvrage de Phiſique, dont je leur fais preſent dans le Journal de ce Mois : Je penſe, que, ſi ce n'avoit été à leur conſideration, je ne me ſerois peut-eſtre jamais aviſé d'introduire dans le

Mercure

Mercure Galant des Memoi-
res de cette espece, outre qu'ils
sont trop élevez pour moy,
je les croy peu propres à amu-
ser les Dames, & le reste des
gens du monde. Cependant
comme il est juste que chacun
trouve son compte dans mon
Livre, l'accëuil qu'ils feront
à cette piece me determinera à
continuer à leur en donner de
sçavantes, ou à cesser de
le faire. Je suivray toûjours
en cela leur goût qui est plus
capable de décider que le mien.
Ils auront donc pour ce mois-
cy, en attendant qu'il leur

plaiſe s'expliquer ou m'aider ſur cet article, la moitié de l'explication des Taches & Facules du Soleil; & le mois prochain l'autre.

EXPLICATION des Taches & Facules du Soleil.

Ce qu'on appelle une Tache du Soleil, eſt ordinairement compoſé de deux parties generales; ſçavoir de quelques corps noirs de figure irregulierement arrondie, & d'une eſpece de nuage obſcur qui

les environne de tous costez.
Les Facules sont une partie quelconque du disque du Soleil qui paroît plus éclairée que le reste de sa surface, & qui pour l'ordinaire environne chaque tache en forme de couronne d'une largeur médiocre. Les taches avec leurs facules sont comme attachées à certains endroits fixez du corps du Soleil. Ce que l'on connoît, en ce qu'elles y reparoissent aprés plusieurs révolutions de cet astre autour de luy même, long temps aprés avoir été dissipées. Elles dé-

crivent toutes des paralelles à l'équateur du Soleil, à differentes distances de cet équateur, ce qui ne va gueres à plus de 13. dégrez vers l'un ou l'autre de ses Pôles; & même depuis environ une trentaine d'années qu'on les observe avec toute l'exactitude possible, on n'en trouve plus que du côté du Pôle meridional de cet astre, comme il est marqué dans les Memoires de l'Academie des Sciences, au sujet de la tache du mois de Mars 1704.

2. Il y a grande apparence

que ce ſont ces facules qui pro-
duiſent les taches ; puiſqu'on
a vû des facules paroître ſans
taches pendant pluſieurs jours,
& enſuite des taches naître au
milieu de ces facules, comme
on le trouve dans les Me-
moires cy-deſſus : à l'égard
de celles de l'onziéme Juin
1684. & du 24. Février 1704.
où il eſt dit entr'autres choſes
touchant cette derniere, que
l'on vit le premier jour grand
nombre de facules dans un en-
droit du bord du Soleil, où
l'on s'attendoit de voir une
tache reparoître ; que le len-

demain le nombre & la grandeur des facules augmentérent en même tems qu'elles cheminoient vers le milieu du Soleil, ſans qu'il y parût encore aucune tache; que le troiſiéme jour les facules s'étoient encore avancées davantage vers le milieu du Soleil; qu'on voyoit alors 6. petites taches nouvellement nées au milieu de ces facules, & que le quatriéme & les jours ſuivans les facules & les taches continuerent d'avancer enſemble ſur le diſque du Soleil; mais on ne voit point de tache ſans facules.

3. Il n'eſt pas moins vray-ſemblable que ce ſont les mêmes facules qui détruiſent les taches ; puiſque les facules augmentent à l'entour des taches, à meſure que celles-ci ſe diſſipent ; & que les facules ſubſiſtent encore en la place des taches, pendant même quelques jours, aprés la deſtruction de ces dernieres, comme il eſt rapporté expreſſément touchant la tache du 27. Janvier 1704. dans les Memoires citez, & au ſujet de pluſieurs autres de l'année 1678. & de celles du ſixié-

me & du 22. May 1702. Il eſt dit en particulier de celles-cy, qu'elles étoient environnées de facules, & qu'elles ont diſparu au milieu du Soleil en s'éclairciſſant peu à peu ſans avoir changé ny de grandeur, ny de figure; ce qui fait connoiſtre manifeſtement que ces taches ont à la fin degenerez en facules A l'égard de celles de l'année 1678. il eſt rapporté dans les mêmes Memoires qu'elles finirent en laiſſant ſeulement pluſi urs points noirs environnez de facules; leſquelles avoient pris

la

la place du nuage; d'où l'on peut conclure que les facules dissipent la nebulosité qui environne les corps noirs, avant de pouvoir détruire ces mêmes corps, & que par consequent cette nebulosité est moins solide que les corps noirs. Aussi voit-on quelquefois des corps noirs subsister long temps sans atmosphére, ou nuage

4. Les taches & facules croissent & se multiplient en peu de temps, mais elles se détruisent insensiblement.

Celles du mois de Decembre

1700. parurent tout à coup ; celles du 2. de Juillet 1703. n'étoient d'abord que 3. en nombre, & fort foibles, quoy qu'assez étenduës ; une d'elles contenoit 4. corps noirs, & une autre seulement 2. au-dedans d'un nuage obscur ; mais l'11^e. du même mois ces 3. taches étant devenuës tres-sensibles, l'une renfermoit alors treize corps noirs, une autre sept, & la troisiéme seulement deux ; outre treize autres petits qui estoient répandus çà & là, entre ces trois grandes taches

sans aucun nuage à l'entour. Quand ces taches commencerent à disparoistre, il n'y en avoit plus que deux qui subsistoient, dont une renfermoit seulement 2. corps noirs au-dedans d'un nuage, & l'autre n'en contenoit plus que 3. environnez de facules; ainsi l'atmosphére de cette derniere avoit esté entierement dissipée, avant ses corps noirs. Il est dit encore touchant les taches du 6. Juin 1703. que l'amas des petites taches qui accompagnoient la plus grosse étoit presque dissipé; quoy-

que cette plus groſſe ſubſiſtât encore, ce qui fait voir qu'elle ſe diſſipa ſucceſſivement.

Voyez toûjours les Memoires citez.

5. A l'égard de l'arrangement des corps noirs dans la nebuloſité des taches, il n'eſt pas toûjours confus ; mais ſouvent quand il y a un grand nombre de ces corps noirs, (comme dans celles de l'11^e. Juillet 1703. mêmes Memoires) dont une ſeule en contenoit treize corps noirs, ſont rangez vers le bord du nuage en forme de cercle ou

d'ovale, qui eſt la figure la plus ordinaire des taches lorſ. qu'elles paſſent ſur le milieu du Soleil ; comme dans celle du 22. May 1702. Il paroiſt encore par toutes les figures des taches qui ont eſté inſerées dans les Livres de l'Académie des Sciences, que l'atmoſphére d'une tache eſt toûjours un peu plus claire dans ſon milieu que dans ſes bords, quoy qu'il n'y ſoit fait aucune mention de cette proprieté ; ce qui porte à croire que le milieu d'une tache n'eſt jamais exempt de

facules. Cependant ces arrangemens des corps noirs dans chaque tache; de même que leur nombre, leur figure, leur grandeur, & leur distance ne sont pas constantes, non plus que ceux de plusieurs taches voisines qui composent un amas de taches, qu'on appelle une tache totale : il est dit (par exemple) de celles du 6. Juin 1703. mêmes Memoires, qu'une partie des petites taches qui accompagnoient la plus grosse s'étant dissipée sur le milieu du Soleil, le reste s'étoit fort approché de cette

plus groſſe ; & encore au ſu-
jet de celle du 19. Janvier 1704.
qu'il y a un changement con-
tinuel dans la figure des taches
& dans leurs diſtances, & arran-
gemens. On ajoûte touchant
celle du 2. Juillet 1703. que
la moyenne des trois grandes
taches qui ſe voyoient alors,
s'étoit approchée de l'une des
2. autres, & éloignée de l'au-
tre, au milieu même du So-
leil ; que le lendemain cette
moyenne avoit diſparu tout à
fait ; & que le nombre & l'ar-
rangement des corps noirs des
2. taches reſtantes, avoit con-

„ſiderablement changé en trois jours de temps : on dit de même des taches de 1678. qui formoient la figure d'un trapéſe ; qu'une d'elles ayant diſparu, les 3 autres s'arrangerent ſous la forme d'un triangle équilateral ; quatre jours aprés 2. s'approcherent davantage entr'elles, & la 3^e. au contraire s'éloigna enſuite des deux plus qu'auparavant. On ajoûte que la tache du 27. Janvier, 1704. eſtoit compoſée de 2. corps noirs joints enſemble par une de leurs extremitez, & enfermez dans une

même nebulosité; que le 28. suivant ces 2 corps noirs s'étoient séparez l'un de l'autre; que le 29. il y en avoit trois presque égaux; que le 31. ces trois corps s'etoient considerablement écartez l'un de l'autre, quoyque toûjours enfermez dans un même nuage, & que le 1^r. Février ils l'étoient encore davantage, ayant chacun alors son atmosphére particulier. Enfin il est rapporté au sujet des taches du 5. May 1684. que les parties des taches qui changent de figure ont outre leur mouvement

reglé & général à l'entour du Soleil un mouvement irregulier, presque comme des nuées poussées au hazard par les vents.

6. Quant à la grandeur de tout un amas de taches qui paroissent en même temps, & qu'on a nommé cy-dessus une tache totale, le plus considerable qui ait paru depuis 30. années n'occupoit au plus qu'une 12^e. partie de la largeur du disque du Soleil; mais on a vû des taches beaucoup plus éloignées entr'elles, que de cette valeur: comme (par

exemple) celles qui parurent, à la fois le 9. Janvier 1704. estoient distantes entr'elles de tout le diametre du Soleil : celles des mois de Mars & de May de la même année se sont formez de même en 2. endroits du Soleil presque opposez. Il est dit expressément de celles du mois de May 1702. qu'elles étoient trop éloignées l'une de l'autre, pour ne faire qu'un même corps, aussi étoient elles presque diametralement opposées

7. A l'égard du lieu propre des taches, & facules, il y a

toutes les apparences qu'elles ſont ſituées ſur le corps même du Soleil, & non pas à quelque diſtance de cet aſtre comme Mercure & les autres Planetes; puiſqu'il eſt dit dans les Memoires citez, de celle du 6. Juin 1703. qu'en paſſant ſur le bord du Soleil, elle y faiſoit une eſpece d'échancrure, ou d'enfoncement; ce qui pourroit faire croire, que la partie du Soleil qui eſt tout autour d'une tache & qu'on appelle facules, eſt ordinairement un peu plus élevée à l'égard du reſte de ſon diſque,

que n'eſt la tache, & que c'eſt ce qui fait paroître la tache plus baſſe; on trouvera encore d'autres preuves de cet article dans les ſuivantes.

Enfin quant au temps de la revolution apparente des taches & facules du Soleil, ayant pris un milieu entre toutes celles qui ſont rapportées dans les Memoires citez au nombre de 17. je trouve que ce temps eſt de 27. jours 12. heures 49. minutes qui ne differe du moyen apparent établi par le plus célébre des Aſtronomes modernes, (qui les a obſer-

veés pendant prés de 60. années) que de 28. minutes, ce qui eſt tres-peu de choſe pour un mouvement ſujet à des irregularitez; mais comme cette période eſt dépendante de celle de la Terre autour du Soleil, dans le ſiſtême des Pythagoriciens; on en conclud que le temps de la révolution actuelle & abſoluë des mêmes taches autour du Soleil ou du Soleil même, tel qu'il paroîtroit vû des Etoiles fixes, n'eſt que de 25. jours 16. heures 55. minutes; au lieu de 25. jours 5. heures que ce ſçavant

Astronome cité, a tiré d'une révolution apparente de 27. jours de la tache du 20. May 1680.

9. Il faut remarquer encore qu'on ne voit pas des taches sur le Soleil en tout temps, ny toûjours en égale quantité. Il n'en a paru (par exemple) aucune depuis 1680. jusques en 1685. ny depuis 1695. jusques 1700. ny encore depuis 1705. jusques en 1710 On trouvera encore quelques autres proprietez des taches dont il n'est point parlé icy dans les articles 15. & suivans.

10. Pour venir maintenant à chercher la nature des taches & des facules, je considere que puisqu'elles sont attachées ou affectées à des endroits fixes du corps du Soleil, & que les facules paroissent en differents lieux du Soleil, & subsistent seules indépendemment des taches; que les taches naissent au milieu d'elles; que les facules augmentent à mesure que les taches sont détruites, au même lieu où paroissoient les taches; il faut comme on l'a conjecturé à l'article 2. que ce soient les facules qui produisent

produiſent les taches tout à coup, & qui les détruiſent enſuite peu à peu en les attenuant juſques à les faire diſparoiſtre, ſans changer conſiderablement ny leur figure, ny leur grandeur, ou qui les diviſent quelquefois en d'autres taches, & les écartent, ou les approchent les unes des autres, qui retardent ou acce-lerent, ou détournent leur mouvement naturel, & changent leurs latitudes, ſelon que ces facules s'augmentent entre les taches ou au milieu d'une même tache; mais que

ſont-ce que ces facules & ces taches, énomment les facules ; agiſſent elles pour produire des taches ſur la ſurface du Soleil, où nous venons de voir que ces taches ſont ſuſpenduës, comme les Iſles flottantes de Saint Omer le ſont ſur l'eau de la Mer ? par quelle vertu ces même facules meuvent elles, & changent-elles les taches en tant de differentes maniéres. Enfin quel pouvoir, quelle force ont elles pour les détruire ? je ne ſçaurois mieux faire pour répondre à toutes ces queſtions, que

de considerer les taches du So-
leil comme la nouvelle Isle de
S. Ermi, ou de Santorini, qui
a esté produite en l'année
1706. par un Volcan caché
sous les eaux, dans l'Archipel
de la Mediterrannée, proche
l'ancienne Isle de S. Ermi, ou
de Santorini; ou comme cette
autre Isle pareille à celle-cy,
qu'un Volcan forma de mê-
me dans le voisinage des A-
çores en l'année 1530. Je re-
garde donc des facules qui
produisent les taches, & qui les
détruisent ensuite comme des
flâmmes que ces deux Volcans

ont pouſſé en l'air pendant pluſieurs mois, au moins le premier ; leſquelles flâmmes ont apporté avec elles à la ſurface de l'eau quantité de pierres de Ponce & de cendres, dont ces deux Iſles ſont la pluſpart compoſées.

11. C'eſt pourquoy je ne feins point de ſuppoſer au-deſſous de la matiére lumineuſe du Soleil, & autour de ſon axe, un corps ſolide ou noyau, dans lequel ſe forment tous les Volcans qui produiſſent les flâmmes ou facules que l'on voit à ſa ſurface, &

cela par les éruptions de la matiére étherée qui remplit le centre de ce noyau. Ainſi les facules ne ſont autre choſe que cette matiére étherée même qui ſort avec impetuoſité de chaque Volcan, & qui entraîne avec elle quantité de matiéres graſſes, volatiles, fuligineuſes, & d'huiles terreſtres ou de bitumes dont ce noyau eſt rempli. Ces huiles terreſtres eſtant arrivées à la ſurface du Soleil y forment une eſpece d'écume noire, en forme de bourſouflure, ſemblable à celle qui ſe forme ſur

les huiles étherées que l'on enflâme en y verſant des eſprits acides ; c'eſt cette écume huileuſe terreſtre qu'on appelle les corps noirs des taches, & la nebuloſité qui les environne ordinairement n'eſt autre choſe que la fumée qui ſe forme des parties huileuſes les plus aiſées à volatiliſer, laquelle ne pouvant paſſer tout au travers de l'écume huileuſe, s'échappe à l'entour en forme d'atmoſphere. La flamme qui a élevé les fumées & les écumes paſſant en petite quantité au travers de ces bourſouf-

flures, les laisse paroistre noirâtres ; au lieu qu'étant mêlées avec les fulginositez enflammées, le tout ensemble contracte une couleur grisâtre, brune, laquelle doit cependant paroistre plus claire au milieu & à l'entour des corps noirs, qui est l'endroit où la plus grande force du sujet de la flâmme est rassemblée. Enfin l'atmosphere des taches n'étant que les parties les plus volatiles que la flâmme démêle d'avec les écumes, elles ne doivent pas en estre séparées ; au lieu que le jet des flâm-

'mes qui apportent le tout enſemble à la ſurface du Soleil, doit s'étendre tout à l'entour en forme de couronne de feu qu'on a nommée facule. Quelquefois les fuliginoſitez & les écumes ſont tellement mêlées dans le Volcan, que la flâmme les éleve confuſément ſans les démêler; alors il paroiſt des corps noirs ſeuls au milieu des facules; quelquefois la flamme n'enleve du Volcan que des parties huileuſes, inflammables, & n'a pas aſſez de force pour détacher les ſouffres terreſtres; alors on voit

voit un nuage surnager une facule, & en estre en même temps environné; enfin le jet de flâmme sort quelquefois tout pur du Volcan, sans rien détacher; alors il paroist seulement à la surface du Soleil une flamme plus pure que le reste du disque du Soleil, lequel est toûjours couvert d'une fumée ou fuliginosité claire, excepté dans l'endroit des facules. Ces éruptions de facules se remarquent même à la vûë aidée de lunettes d'aproche; car la surface du Soleil paroist toute herissée & ondulante.

comme une Mer orageuſe, ou ſi l'on veut comme une chaudiere qui bout à gros boüillons, & qui eſt couverte de fumées, comme on le voit encore cy-aprés.

12. Pour comprendre comment ces écumes peuvent flotter ſur la ſurface du Soleil, il faut concevoir ſon noyau inondé d'une eſpece de ſouffre fondu & enflammé, dont les fumées compoſent l'atmoſphere que les Aſtronomes modernes ont reconnu autour du Soleil, & dont l'agitation & le boüillonnement pareil à

celuy de la flamme des corps terrestres pousse la matiere éthérée qui l'environne en toute circonference, selon des lignes tirées de chaque point de la furface du Soleil; & afin que le noyau, & la matiere liquide qui le couvre encore ne ſe conſomme pas, il faut penſer que le Soleil reçoit continuellement un nouvel aliment par ſes deux Pôles, à peu prés comme M. Deſcartes l'a dit dans ſes Principes.

13. Il eſt aiſé de juger delà comme les facules peuvent ſubſiſter ſans taches, & en-

ſuite en produire à meſure que leur force augmente ; & auſſi comme elles peuvent tantoſt diviſer les corps noirs, tantoſt les unir, tantoſt les écarter, & tantoſt les approcher, & en un mot les mouvoir en tout ſens, ſelon qu'elles naiſſent au deſſous ou proche en plus grande quantité, & ſelon l'endroit où leur force eſt la plus grande comme auſſi elles peuvent les détruire peu à peu en les diviſant, ou attenuant, ou abſorbant entiérement. C'eſt à peu prés la même choſe à l'égard des nebulo-

sitez, lesquelles doivent paroistre tout à coup, de même que leurs corps noirs par l'éruption de la matiére étherée, au lieu que ces nuages ne doivent se dissiper que peu à peu, sçavoir à mesure qu'ils se mêlent avec la matiere de l'atmosphere du Soleil; il n'est pas difficile encore de comprendre comme les corps noirs, plus pesants que la matiére liquide du Soleil flottent neanmoins à sa surface, supposé qu'ils ne puissent se mêler avec cette matiére liquide; comme il arrive aux corps qui

flottent à la ſurface de l'eau, quoyque plus peſants, lorſqu'elle ſçauroit les moüiller, pourquoy l'on ne voit jamais de taches ſans facules, puiſque ce ſont elles qui produiſent les taches, & pourquoy les taches & les facules tournent toûjours de compagnie, & de même viteſſe que le Soleil, & aprés avoir diſparu, reparoiſſent pluſieurs fois au même endroit; le Volcan qui les a produites la premiere fois ſubſiſtant au moins pendant tout ce temps, & ne produiſant pas non plus continuellement des

éruptions ; de même que nos Volcans ne jettent pas perpetuellement, mais seulement de temps en temps ; sçavoir, lors que la matiere embrasée a la force de vaincre les obstacles qui la retiennent. On voit encore comme il peut naître des taches en differens endroits du Soleil fort éloignés les uns des autres, comme nous voyons ici bas des Volcans en toutes sortes de distances, comme par exemple celuy d'Islande nommé l'Hécla, l'Ethna en Sicile, celuy des Canaries, de l'Isle de Fivego, de

Tava, de Ternate, de Bourbon, de Guadeloupe, ceux du Chili, &c. On voit auſſi comme un Volcan ſolaire continuant de vômir des facules, & des matieres fuligineuſes, les tâches deviennent plus étenduës, & plus opaques, & contiennent un plus grand nombre de corps noirs, & comme ces nouvelles éruptions doivent agiter differemment, & les tâches, & les corps noirs qu'elles contiennent, & même ranger ces derniers tout autour du jet de flâme, & vers les bords de la nebuloſité. Mais ſi

les matieres fuligineuſes & ter-
reſtres ceſſent de monter,
quoy que les facules conti-
nuent de s'élever, les tâches
doivent à la fin être diſſipées,
être buës en partie par la ma-
tiere du Soleil, ou enhalées
dans l'air qui l'environne; à peu
prés comme il arrive à l'écume
du bouillon où l'on cuit les
viande, & comm il arriveroit
à la nouvelle Santorin, & à la
nouvelle Açore, ſi les Vol-
cans qui les ont produites la
premiere fois, pouſſoient de
nouveau des flâmes au travers
les matieres qui compoſent ces

deux Isles, sans leur apporter, de nouvelles matieres terrestres.

14. Ce Systême que j'explique aujourd'huy est fort different de celuy pour lequel je m'étois declaré dans le second Tome de mes recherches; premiere édition, & dont je me croyois même l'Inventeur, sçavoir [que le Soleil soit composé d'un noyau solide couvert d'une matiere lumineuse qui par des flus & reflus (à peu prés comme l'Ocean) découvre & cache successivement les differentes parties de

ce noyau,] & cela faute d'a-
voir eu occaſion de faire tou-
tes les comparaiſons de ce qui
paroit au Soleil au ſujet de ſes
taches & de ſes facules, avec
ce que nous ſçavons qui arrive
à nos Volcans terreſtres. Au
reſte l'opinion que le Soleil
ſoit un volcan, ou fournaiſe
enflammée eſt preſque génér.
lement receuë des anciens Phi-
loſophes, & des modernes.
L'Eccleſiaſtique dans le chap.
43. traite le Soleil de feu, en
diſant [qu'il brûle la terre lors
qu'il arrive au milieu du Ciel,
& qu'il n'eſt pas poſſible alors

d'en ſoutenir l'ardeur, parce qu'il eſt ſemblable à une fournaiſe embraſée, bruſlant les montagnes de trois côtez & aveuglant les yeux des hommes par ſes rayons enflammez] Le Soleil eſt nommé en Hébreu *Chammaik*, c'eſt-à-dire chaud. Ariſtote dit dans un endroit de la Phyſique, que les Aſtres ſont de nature de feu. Les anciens Romains nommoient le Soleil une fournaiſe inextinguible de chaleur & de vie. Anaſtagore croyoit que le Soleil étoit un rocher enflammé ; Zénon le Citique, que

c'étoit un feu trés pur ; Démo-
crite & Métrodore, une maſ-
ſe ardente ; Anaximandre une
portion de feu ; Xenophânes
un aſſemblage de feux formé
d'exhalaiſons vaporeuſes; Epi-
cure une pierre de Ponce en-
flammée ; Platon dans ſon *Ti-*
mée un aſſemblage de feux qui
tourne ſur luy même. Les Stoï-
ciens un grand incendie ; les
Atlantiens le croyoient un feu
ſacré dans le Ciel ; Pythagore
un feu au milieu du monde,
de même que toutes les étoiles
fixes ; les Egyptiens l'ont crû
de même un feu qui devoit un

jour embraſer le monde. Les Peres de l'Egliſe ont crû auſſi que le Soleil étoit un feu; ſaint Ambroiſe en parle ainſi dans ſes Hymnes ; ſaint Cyrille de Jeruſalem dit que le Soleil eſt un feu au milieu d'un Ciel d'eau. S. Gregoire de Nazianze a penſé de même, & Riccioli cite 23. Peres de l'Egliſe, qui ſont de ce ſentiment, Ariſtarque croyoit que le Soleil étoit un corps liquide, ce qui ne s'éloigne pas de la penſee de ces premiers.

15. A l'égard des modernes le P. Kircher, Képler, & Boüil-

lant appellent le Soleil une boule de feu formée du plus subtil de la matiere éthérée, semblable aux fournaises des fondeurs, ou même à de l'airain fondu & boüillant, couvert de fuliginositez noires. Riccioli dit que les grandes lunettes le font paroître comme un Ocean de feu inégal, & agité couvert d'ondes & de tourbillons de flâmes. Taquet dit qu'on voit par les lunettes la surface du Soleil toute heriſſée, de flots de feu, couverte d'ombres & de facules, & cela avec tant de varieté, qu'el-

le n'eſt jamais un moment la même, mais qu'elle change continuellement de face; Galilée, Képler, Boüilland, Scheiner, & Blancan ſoutiennent que les taches du Soleil ne ſont que des fuliginoſitez, ou vapeurs qui ſortent de la fournaiſe du Soleil, dont quelques unes prenant feu, brillent comme des flâmes ardentes; par où l'on voit qu'ils font du Soleil un vray Volcan comme nous. Riccioli ajoûte à cela, que ces fumées & ces nües ſolaires ſont apparemment d'une matiere plus compacte, que celles

celles d'icy bas, & de la nature, du Soleil même. Hevélicus croit que ces tâches sont des fumées poussées du noyau du Soleil par la force de sa chaleur, & que les facules sont des parties plus claires que le reste; il ajoûte à cela qu'il croit le Soleil un corps liquide. Le P. Dechales dit encore qu'une espece de tremblement ou de bouillonnement continuel, qu'on apperçoit dans toute l'étendue du disque du Soleil, pareil à ce qui s'observe, lors qu'on regarde une fournaise enflammée, convainct que le

Soleil eſt un veritable feu allumé. Deſcartes dans ſes principesd : Philoſophie fait le corps du Soleil du feu le plus pur, & ſes tâches d'une écume eſlevée à ſa ſurface, qui eſt rebüe enſuite par la matiere liquide de cet Aſtre ; ce qui n'eſt pas fort eſloigné de l'opinion d'un Volcan ; ſes Sectateurs Regis, Roault, & Gadrois le penſent de même, ainſi que Mr Baile, le Clerc, &c. L'Illuſtre Neuton dit formellement dans ſa Dioptrique, que le Soleil n'eſt autre choſe qu'un grand Volcan. Galilée entre

autres dit que les tâches du Soleil ſont faites de matieres épaiſſes & obſcures fort ſemblables à nos vûës, qu'elles ſe forment en peu de temps ſur la ſurface du Soleil, & ſe diſſipent enſuite d'elles mêmes; que ce ne ſont pas des corps ſphériques comme les Aſtres; mais qu'elles ſont au contraires applaties & même aſſez minces, par raport à leur éteduë. Il les croit compoſées d'un aſſemblage de corps opaques, en ce que tantôt elles s'aſſemblent pluſieurs enſemble, & tantôt ſe ſéparent, ils

les compare à des floccons de neige, ou de laine, ce qui a beaucoup de rapport à nos nües ; il les compare auſſi aux bourſouffures qui ſe forment lors qu'on verſe quelque huile de la cire, ou du bithume ſur un fer ardent. Enfin Taquet, dit que les Atmoſphéres qu'on voit dans les tâches ſont des parties du Soleil couvertes de fumées ou de nuages, & que tout le reſte de la face du Soleil en eſt infecté comme un linge tres blanc, qu'on auroit couvert d'une toile d'araignée, excepté les endroits

où paroissent les facules ; ou comme un miroir trés poli, sur lequel on a mis la main, ou soufflé avec la bouche. Il ajoûte qu'il y a des facules tres blanches, de blaffardes, & d'autres encore moins claires ; mais qu'elles sont toûjours plus claires que les nebulositez, ou que les tâches, qu'il dit être noires. Voila donc nôtre sentiment sur le Soleil & ses tâches confirmé par l'autorité des plus grands Astronomes & Philosophes tant anciens que modernes, tant sacrez, que profanes, que la plupart ont

observé avec toute la diligence, & la capacité possible, ce qui joint à la conformité qu'il a avec les experiences les plus exactes, & avec les principes physiques doit le mettre entierement hors de doute.

AVIS SUR LA FIGURE.

Les Lettres A. *marquent les Facules.*

Les Lettres B. *les Corps noirs.*

Les Lettres C. *les Nuages.*

Les Lettres D. *le reste de la surface du Soleil.*

Il eſt de certains ouvrages excellens, qui n'ont nullement beſoin pour être eſtimez ce qu'ils valent, d'être vantez par ces caballes d'eſprit auſquels on n'ajouſte ſouvent avec raiſon pas plus de foi qu'à moy; & il en eſt de ces ouvrages preſque de meſme, que des odes d'Horace que M. fait imprimer actuellement en vers François ; il m'avoit promis il y a environ ſix ſemaines de m'en choiſir une couple dont je me flattois de vous faire preſent dans le Journal de ce mois; mais il n'a pas été le maître de

me tenir parole ; il a été obligé d'avoir ſcrupuleuſement recours à ſon Libraire, & de lui demander s'il approuveroit qu'il me fit le don qu'il m'avoit promis. Comment, Monſieur, luy a répondu le Libraire, vous mocquez vous ? vos ouvrages s'annoncent d'eux meſmes, *& le bon vin n'a que faire de bouchon.* M. *. a ploye humblement le col à la remontrance & ne m'a rien donné, ſur la foy de ſon Marchand qui prétend que Mercure n'a aucun droit ſur cet ouvrage immortel ; je dis à cela

d'avance

d'avance que ce Libraire peut avoir raiſon, & je le crois par cette autre raiſon.

La pluſpart des Libraires qui veulent s'enrichir des productions des bons Auteurs, croyent qu'il eſt de leur intereſt, que les meilleurs livres qu'ils donnent, ne paroiſſent dans leurs boutiques, que comme un éclair, & ils ſont perſuadez que leurs feüilles ne ſont pas pluſtôt ſorties de ſous la preſſe, qu'avant l'affiche, la renommée les a déja annoncées à tout le monde ; d'ailleurs ils craignent

qu'un livre annoncé dans un autre, ne paroisse moins bon aux yeux des Lecteurs qui ne manquent pas de croire d'abord, que les Auteurs ont choisi les plus beaux endroits de leurs ouvrages, pour les faire servir d'enseigne à leurs livres. Ils peuvent se tromper, & ne pas se tromper là-dessus; Quoiqu'il en soit, je crois qu'il en est même d'excellents dont les extraits sont de mon domaine, & en dépit de l'Imprimeur des Memoires de l'Academie, qui trouva mauvais, il y a quelque temps que j'euſſe

fait imprimer la Harangue de M. le Maréchal de Villars, je vais faire le moins mal que je pourray un extrait des Discours que M. l'Abbé Massieu, & M. Malet prononcérent à l'Académie Françoise le 29. de Décembre dernier, qui est le jour qu'ils y prirent sceance.

M. l'Abbé Massieu de l'Académie Royale des Médailles & des Inscriptions, & Professeur Royal en Langue Grecque, distingué non seulement dans la Republique des Lettres par son esprit & par son érudition, mais digne par les qua-

litez du cœur des suffrages de tout le monde, & honoré d'une estime universelle, par-la le premier. Dans le commencement de son exorde, *élevé déja depuis quelque temps*, dit-il, *à deux places* considerables dans la République Litteraire, honoré de protections respectables, admis enfin pour comble de gloire, dans cette auguste Compagnie, je n'ay plus de souhaits à former. Mais oserois-je le dire, ces avantages insignes, dont je connois tout le prix, ne sont pas ce qui me touche le plus; c'est

l'honneur de les tenir de vous: ouy, Messieurs, deussiez vous rougir de vôtre ouvrage, je vous dois originairement tout ce que je suis. Permettez moy un détail, qui en établissant un fait si glorieux pour moy, vous prouvera peut-être encore, que rien n'échappe à ma reconnoissance.

Dans cet endroit il fait l'Eloge de M. de Tourreil, & celuy de l'Academie des Inscriptions, aprés quoy il ajoute. J'y fus receu, Messieurs; je n'oubliray jamais cette premiere faveur, source de toutes

celles qui m'ont été depuis accordées. Mais je n'oublirai jamais auſſi, que j'en fus redevable à un des plus dignes Sujets qu'ait eu l'Academie Françoiſe ; à un homme qui plus recommendable encore par l'integrité de ſes mœurs & la droiture de ſon caractere, que que par l'élevation de ſon genie & la force de ſon éloquence, reüniſſoit en ſa perſonne les vertus de * Caton & les talents de Demoſthene.

Bientoſt aprés une place ſe preſenta dans ce fameux Ly-

* *M. de Tourreil.*

cée, qui ſera un monument éternel du zele de François I. pour les Lettres, & qui embraſſe la connoiſſance de toutes les Langues ſçavantes. La mort enleva le docte perſonnage, qui enſeignoit celle qu'Homere & Pindare ont parlée. Ce fut encore parmi vous, MESSIEURS, que je trouvai dans cette occaſion un Mécene. Et de qui cet homme illuſtre ne l'eſt il pas? cheri & reveré de tout ce qu'il y a de Sçavants en France & dans les Pays eſtrangers, il ſemble

* *M. l'Abbé Bignon.*

n'avoir d'autorité que pour la faire ſervir à l'accroiſſement des Sciences. Il crut entrevoir en moy les qualitez que demandoit l'employ vacant. Et grace à ſes ſoins genereux, je ſucceday à Monſieur l'Abbé Galois dans la fonction honorable d'expoſer les beautez d'une Langue, qui n'a ceſſé depuis voſtre eſtabliſſement de tenir le premier rang ſur toutes les autres.

Je n'avois juſques là des obligations qu'à quelques uns de vous, MESSIEURS; j'en eus dans la ſuite à toute

l'Academie. Depuis ce temps-
elle ne fit presque point de
pertes, qu'elle ne daignast jet-
ter vers moy quelques regards.
Je trouvay au milieu de vous
un grand nombre d'amis ze-
lez. Ceux même, qui ne mon-
trerent pas tant d'ardeur, s'ex-
pliquerent en des termes si
obligeants, que j'eus tout
lieu d'esperer qu'à l'avenir
ils ne me feroient pas moins
favorables que ceux qui se
declaroient le plus vivement.
Et peut estre que dés lors
j'aurois eu également à me
loüer des uns & des autres,

si des hommes du premier ordre, distinguez par la plus haute naissance & par les plus éminentes dignitez ; mais plus distinguez encore par les qualitez personnelles & par le merite réel, n'avoient reüni en leur faveur les suffrages de toute l'Academie, & les vœux de toute la France. L'attention qu'il vous plust de me donner dans ces differentes conjonctures, m'attira celle du Public Je sortis de l'obscurité où j'estois demeuré jusqu'alors par mon insuffisance & par goust. Je commençay

malgré moy d'avoir un nom.
Et que ne vous dois-je pas,
MESSIEURS, pour les heureux effets qui suivirent. Les bontez que vous me temoignâtes redoublerent celles qu'un genereux * Protecteur m'avoit marquées dés sa plus tendre jeunesse ; il se sceut gré d'avoir toûjours pensé de moy, ce que vous paroissiez en penser vous-mêmes ; il m'appella auprés de luy : Que vous diray je ? il mit le comble à ses bien faits & aux vostres, en inspirant les sen-

* *M. de Bercy.*

timents qu'il avoit pour moy au vigilant & infatigable Miniſtre, avec lequel il eſt encore plus uni par le cœur que par l'alliance, & qui aprés avoir ſouſtenu l'Etat pendant les difficultez d'une longue & cruelle guerre, s'occupe maintenant tout entier, à chercher les moyens de nous faire goûter les fruits de la Paix.

Aprés avoir rendu compte de ſon loiſir & de ſes occupations: Du moins ſi au deffaut des ouvrages, dit il, je vous apportois quelques unes des excellentes parties qui ſe

trouvoient dans mon illustre Prédecesseur ! il n'estoit pas de ces hommes qualifiez qui s'imaginent qu'un grand nom est un privilege d'ignorance. Monsieur l'Abbé de Cleram-bault brûla toute sa vie d'un desir insatiable d'apprendre. Issu d'une Maison, où la gloire des armes estoit hereditaire, mais appellé à un estat qui ne luy laissoit en partage que l'érudition ; il resolut de porter l'érudition aussi loin que ses Ayeuls avoient porté la valeur, Personne n'a jamais fait un meilleur usage du temps

précieux de la jeuneſſe. La Sorbonne retentit encore des applaudiſſemens, que luy attirerent ſes premiers ſuccés. Philoſophe & Theologien, il parloit ſçavamment de ce que la Nature & la Religion ont de plus obſcur. Profond dans l'Hiſtoire, on euſt dit qu'il s'eſtoit trouvé à tous les ſiecles, qu'il avoit veu tous les pays. Combien de fois avez-vous admiré cette multitude prodigieuſe de faits dont il avoit rempli ſa memoire? Sur quel évenement, ſur quelle circonſtance, ſur quelle date

l'avez-vous trouvé en défaut? Sa curiosité ne s'estoit pas bornée à ce que les Sciences ont d'attrayant & de gracieux. L'envie d'estre utile l'avoit engagé dans ces recherches desagreables & rebutantes, dont on doit tenir d'autant plus de compte aux personnes qui les font, qu'on n'a pas le courage de les faire soy même; & qu'on est ravi pourtant de trouver au besoin des hommes qui ayent bien voulu se charger d'un semblable travail. Que diray je de son admiration & de son zele pour l'Académie?

C'eſt ſur ce point, Meſſieurs, que je feray gloire de ne luy ceder jamais.

A la ſuite des loüanges qu'il donne à l'Academie, il ajoûte. Vous le ſçavez, Meſſieurs, les Langues ne ſont jamais plus expoſées à degenerer, que lorſqu'elles ſont parfaites. L'heureux intervalle, qui produiſit les meilleurs Ecrivains de Rome, ne fut pas de longue durée. Le penchant que les hommes ont au changement, l'amour de la ſingularité, la tentation de dire des choſes neuves, bannirent bien-

toſt

roſt les graces naturelles, & introduiſirent les ornemens recherchez. On ne voulut plus s'énoncer qu'avec eſprit. On entendit fineſſe à tout. Les expreſſions eurent deux faces; & outre un ſens direct, en preſenterent un dérourné. On ſubſtitua aux beautez réelles des riens delicats. La ſymmetrie marquée prit la place de l'ordre caché. On hazarda au-delà des bornes. Tout ce que l'on écrivit étincella de traits, & à chaque mot excita la ſurpriſe. Maniere d'autant plus dangereuſe, qu'elle eſt plus

propre à ébloüir, que circonſpecte au commencement, elle ne garde plus de meſures dans la ſuite, & qu'on ne s'apperçoit de ſes pernicieux effets, que l'orſqu'elle a entierement corrompu le fond d'une Langue. Celle que nous parlons, Meſſieurs, n'aura rien de ſemblable à craindre. Vous prenez toutes les précautions neceſſaires pour la preſerver de ces changemens imperceptibles. Vous vous oppoſez avec vigueur à ces défauts agréables, qui taſchent de s'inſinuer ſous les apparences des

beautez. Vous ne ceſſez de rappeller nos Ecrivains, de l'affectation à la nature, du raffinement à la ſimplicité, du brillant au ſolide, de la maniere des Lucains & des Senecques, à celle des Ciceron & des Virgiles.

Enfin aprés l'Eloge du Cardinal de Richelieu & du Chancelier Seguier, qui furent de l'Academie; il dit: Mais ſi Armand & Seguier furent ſi touchez de ce titre, qu'euſſent-ils penſé, s'ils avoient pû prévoir toute la gloire

qui luy estoit reservée ? s'ils avoient sçû, qu'un jour il seroit porté par LOUIS; qu'il deviendroit un droit de la Couronne ; & que sur la Liste des Protecteurs de l'Academie, on ne trouveroit plus aprés leurs noms, que des noms de Rois ?

Le reste de son Discours est un éloquent & veritable Eloge du Roy.

Aprés que M. l'Abbé Massieu eut achevé de parler, M. Mallet, premier Commis de M. Desmaretz, qui avoit esté éleu par les Messieurs de l'Aca-

demie Françoise à la place de feu M. de Tourreil, le même jour que M. de Bercy fut receu à l'Academie des Sciences, prononça un Discours, dont voicy l'Extrait :

MESSIEURS,

Les grands hommes qui ont esté parmi vous, ceux qu'on y voit encore, les differentes dignitez dont vous estes revêtus & qui répandent tant d'éclat sur la République des Lettres, les Couronnes de gloire qui brillent sur vos testes, les Sçavants

Discours qui ont este prononcez dans ce sanctuaire de l'éloquence ; ces murs même ; tout porte dans mon ame tant de respect, d'admiration & de surprise, que plus je connois le prix de vos bontez, moins il me paroist possible d'y proportionner mes remerciments & de vous en marquer ma reconnoissance.

Il passe ensuite à l'éloge de M. de Tourreil, en ces termes :

M. de Tourreil estoit un de ces esprits naturels & cultivez, qui avec tous les ornemens & toutes les recherches de l'art

conſervent les beautez & les graces de la nature : l'eſprit qui brille de tous coſtez dans ſes écrits, & qu'il y jette pour ainſi dire avec profuſion, ſemble quelquefois y effacer le merite de l'étude & du travail ; mais auſſi les langues originales qu'ils poſſedoit, ſon ardeur à tranſporter toute leur énergie dans la noſtre, qu'il s'eſtoit renduë propre par des ſingularitez heureuſes : les ſçavantes remarques qu'il joignoit à ſes fameuſes traductions, le feu de ſes expreſſions & l'inimitable varieté de ſes tours, rend à

l'Art le triomphe que la nature sembloit luy disputer.

C'est, dit il quelques lignes plus bas, le privilege des grands genies de lier commerce avec tous les siecles. M. de Tourreil trouvant dans Demosthene la force, la fecondité, la vehemence, en un mot tous les caracteres du sublime, & frappé par la conformité qui estoit entre-eux, en fit son favori d'étude. Ce Prince des Orateurs a t il rien perdu de sa noblesse & de son élevation dans les mains de M de Tourreil? ou plutost quels nouveaux

traits

traits ce fidele interprete n'a-t-il pas joint aux richesses de l'original ?

Permettez-moy, Messieurs, de marquer icy la cause qui m'a toûjours paru nourrir la fameuse querelle entre les anciens & les modernes. Tout le monde convient que pour la decider, il faut se transporter dans les temps & dans les pays des anciens, prendre leurs mœurs, se familiariser même avec eux, avant que de porter un jugement sur leur merite: mais le moyen de percer tant de siecles, de se des-

poüiller de ſes propres habitudes pour en adopter d'autres, que l'éloignement a obſcurcies, & a rendu bizarres ou ſauvages ? Si quelqu'un ne prend ſoin de nous rendre preſent ce que l'on admiroit autrefois & ce que l'on admirera toûjours, quand il ſera montré tel qu'il eſtoit aux yeux d'Athene & de Rome ?

C'eſt, Meſſieurs, ce qu'a fait M. de Tourreil à l'égard de Demoſthene. Il eſt le premier qui nous ait fait ſentir tout ce qu'il valoit, & qui ait eſté tellement animé de ſon

esprit qu'on peut dire que s'il, euſt vêcu du temps de Philippes, ce ſeroit luy qui auroit encouragé la Grece, & fait trembler le Roy de Macedoine.

Mais il ne s'eſt pas contenté de rendre exactement ſon modele dans ſes écrits, il en a pris juſqu'aux mœurs & aux ſentiments. Ame droite & ſincere, à l'épreuve de la crainte & de l'intereſt, ſans autre plaiſir que celuy de l'amour des Lettres, ſans autre ambition que celle de remplir une exacte probité. S'il n'eut pas comme l'Athenien des conquerans à répri-

mer & sa patrie à defendre, c'est l'effet du bonheur de son siecle qui n'a offert d'autre matiere à son zele que de soûtenir la Republique des Lettres, & de contribuer par son travail à la gloire de sa patrie & à celle de son Roy.

A la suite de l'éloge du Cardinal de Richelieu, qui fut le Fondateur de l'Academie, il ajoûte : Un si noble établissement demandoit une fermeté pareille à celle de la Monarchie, & ce fut pour la luy procurer que le Chancelier Seguier, dont la sagesse égaloit

l'autorité, mit sa gloire à soûtenir l'ouvrage d'Armand ; il encherit même sur les soins & la tendresse du Fondateur ; il ne se contenta pas de soûtenir l'Academie naissante, il luy donna sa maison pour azile ; & de la même main qui tenoit les armes de la Justice, du même glaive qui luy servoit à punir le crime, à deffendre l'innocence & la vertu ; il chassoit de la France la barbarie, l'ignorance, l'impolitesse & les autres vices de l'esprit, ennemis de la societé.

La protection de l'Acade-

mie parut sur sa teste un titre si beau, que nul autre aprés luy n'osa y prétendre; il devint digne du choix & de l'adoption du Roy. Tous ces grands noms, que les vertus politiques & guerrieres ont acquis à S. M. Bien loin d'estre ternis par le mélange de ce titre, en prirent un nouveau lustre qui rejaillit sur les Muses; il se les rendit familieres & domestiques, & leur ayant mis la balance en main, pour faire sur le langage de ses Sujets, ce que fait Themis sur leur conduite, il voulut que leur Tribunal

fuſt établi prés de ſon Thrône & dans ſon propre Palais.

C'eſt de là, Meſſieurs, qu'avec un pouvoir abſolu vous maintenez l'Empire de l'Eloquence par la ſeverité de vos loix, non-ſeulement contre la licence & l'abus du peuple groſſier; mais encore contre l'invaſion des Etrangers & des Barbares. Comme Paris eſt maintenant ce que Rome fut autrefois, l'abord de toutes les Nations; vous appliquez voſtre vigilance à le preſerver de la honte que Rome ne pût éviter, d'a-

voir veu d abord sa langue étenduë aussi loin que ses conquestes, & de la voir enfin corrompuë par le commerce des Peuples qu'elle avoit vaincus ou policez.

Par vos soins le siecle de LOUIS LE GRAND n'aura point le triste avantage, d'avoir comme le siecle d'Auguste emporté du monde avec luy la pureté du langage & la perfection des beaux Arts.

Le reste est un paralelle du regne d'Auguste & de celuy de Louis XIV. rempli d'un grand nombre de traits écla-

tans, & finit à l'ordinaire par des vœux pour la conservation du Roy.

Aprés que M. Massieu & M Mallet eurent achevé leurs Discours, M. l'Abbé Fleury, alors Directeur de l'Academie, leur répondit.

MESSIEURS,

Vous avez un avantage qui vous est commun, que vôtre élection, quoyque faite à differents jours, a esté parfaitement uniforme : chacun de vous a eu le nombre d'élec-

teurs que demandent nos loix les plus rigoureuſes, chacun en a remporté tous les ſuffrages; & le Roy noſtre auguſte protecteur a teſmoigné que cette union de la compagnie luy eſtoit tres-agreable. Il étoit donc bien juſte de vous recevoir en meſme jour; & ne pas differer plus long-temps le plaiſir & l'utilité que nous eſperons, de vous voir ſouvent aſſiſter à nos ſéances.

Vous, * MONSIEUR, particulierement dévoüé à l'eſtude & à la propagation des belles Lettres, tant comme Pro-

* *M. l'Abbé Maſſieu.*

fesseur Royal en Langue Grecque, que comme tres-digne membre de l'Académie des Inscriptions, qui fraterniſe avec la noſtre: vous avez desja donné au public des preuves de voſtre merite ſuffiſantes pour juſtifier noſtre choix. Ce beau Diſcours que vous prononçates en prenant poſſeſſion de la chaire de Profeſſeur, & qui vous attira l'admiration de tous les auditeurs, fit paroiſtre en meſme temps voſtre érudition & voſtre éloquence. Mais ce jour ſi brillant pour vous nous rappelle un

triſte ſouvenir de la perte d'un de nos plus illuſtres confreres à qui vous avez ſuccedé en cette chaire, Mr l'Abbé Gallois ſi fameux par le Journal des Sçavants, dont il fut le premier Auteur, & par l'amitié d'un grand Miniſtre, protecteur des Lettres & membre luy-meſme de l'Académie Françoiſe.

Vous avez encore, MONSIEUR, fait paroiſtre voſtre merite Académique par ces ſçavanças Diſſertations que vous avez recitées dans l'Académie des Inſcriptions, à ces

jours solemnels, où elle ouvre ſes portes à tout le public. Vous ſçavez les applaudiſſements dont elles ont eſté ſuivies, particulierement celle qui a pour ſujet les trois Graces, & qui vous a fait connoiſtre pour un de leurs favoris.

Je ne parle point des deux ouvrages que vous n'avez pas encore rendus publics : l'hiſtoire de la Poëſie Françoiſe & la traduction de Pindare. Ceux à qui vous avez bien voulu communiquer cette hiſtoire, perſonnes diſtinguées par leur litterature & par la ſi-

nesse de leur goust, l'ont trouvée aussi poliment escrite qu'elle est curieusement recherchée; & la préface sur tout leur a paru incomparable.

Un peu plus loin il ajouste, continuez donc, MONSIEUR, de nous faire connoistre de plus en plus les richesses & les beautez de cette langue; mais continuez aussi de cultiver la nostre avec autant de succés que vous avez commencé. Sur tout ne trompez pas l'esperance que nous avons conceuë avec tant de fondement de vous voir tres assidu à nos exercices.

Vous succedez aussi, *
MONSIEUR, à un homme,
qui dans un caractere different
ne se distinguoit pas moins.
Mr de Tourreil, né dans une
ville où l'esprit & la politesse
sont des qualitez ordinaires,
estoit remarquable par ces
mesmes qualitez : sa famille
étoit illustrée par les premie-
res dignitez du second Parle-
ment de France. Son naturel
exquis avoit esté cultivé par
une excellente éducation ; &
amené jeune à Paris, il avoit
perdu jusqu'à ces legers de-

M. Malet.

faits qui font ſouvenir de la Province. La vivacité & la facilité de ſon eſprit ne l'empeſcherent pas de s'appliquer à des eſtudes ſerieuſes & penibles; & les eſſais de Juriſprudence qu'il donna au public dés ſa jeuneſſe monſtrerent le progrés qu'il avoit desja fait dans cette ſcience, & le talent qu'il avoit pour donner de l'agrément aux ſujets qui en paroiſſent le moins ſuſceptibles; mais ſon principal attrait fut pour les belles Lettres & pour l'éloquence en particulier. Il ſe livra tout entier à cette eſtude;

&

& perſuadé que l'ancienne Grece en eſtoit la ſource la plus pure, il en apprit par un travail infatigable la langue, les mœurs, l'hiſtoire, & tout ce qui peut nous faire connoiſtre aprés tant de ſiecles cette ſçavante nation.

C'eſt donc à cet illuſtre Académicien que vous ſuccedez, MONSIEUR, & dont vous nous conſolerez par voſtre aſſiduité à nos aſſemblées. Vous nous avez donné des preuves eſclatantes de voſtre merite académique par cette belle Ode qui vous fit gagner le

prix, que nous avons accouſtumé de diſtribuer ; & un autre prix encore, auquel ſans doute vous ne vous attendiez pas & qui ne vous eſt pas moins glorieux. Vous voyez bien que je parle de ce teſmoignage public de ſon eſtime que vous donna la grande Reine que l'Angleterre vient de perdre, lorſqu'ayant leu avec admiration cette meſme Ode, elle vous envoya par l'Ambaſſadeur de France la Médaille d'or que vous conſervez ſi precieuſement, & qui a eſté repreſentée au Roy, lorſqu'il a approu-

vé voſtre élection. Il eſt juſte que le public ſoit informé d'une circonſtance ſi ſinguliere.

Vous avez trouvé le ſecret, MONSIEUR, d'allier des occupations qui paroiſſent ordinairement incompatibles, l'eſtude des belles Lettres avec les affaires les plus ſerieuſes. De tout temps on a creu que l'eſtude eſtoit le fruit du loiſir & l'occupation de ceux que rien n'obligeoit au travail. De-là vint le nom d'eſcole chez les Grecs. Il eſt vray toutefois que les affaires ont beſoin du ſecours des eſtudes, non ſeule-

ment pour delaſſer l'eſprit, en le tournant à des objets plus agreables ; mais pour le nourrir, le fortifier & le diriger dans la conduite des affaires meſme.

C'eſt que cette conduite des affaires, ſoit publiques, ſoit particulieres, eſt une portion de la ſageſſe. Le monde, quoique puiſſent dire les ſpeculatifs pareſſeux, ne ſe gouverne point de luy meſme: ſi ce n'eſt pour le Phyſique tousjours conduit par les Loix immuables de la ſageſſe ſouveraine. Quant aux choſes morales, la

politique & l'œconomique ne ſont point des noms vuides de ſens, ce ſont des arts effectifs, & les plus nobles de tous ; puiſqu'ils ſervent à gouverner les hommes meſmes.

Son Diſcours finit comme les autres, par l'éloge du Roy.

Des Extraits ne ſont pas difficiles à faire, m'a dit un certain nombre de gens d'eſprit, cela eſt vray, mais je ne connois guere d'ouvrage plus déſagréable, parce que ce qui me plaiſt n'eſt pas obligé de plaire à tout le monde ; quelquefois même il plaît moins

aux Auteurs des Pieces dont on fait des Extraits; & l'on défigure ſouvent à leur compte, leur Chef d'œuvre, à le donner par morceaux. Mais Mr Devizé, dit-on, les faiſoit bien: J'en doute, & je ne ſçay pas, ſi, lorſqu'il a réüſſi dans ce genre d'écrire, il ne les recevoit pas tout-à fait. Pour moy, ſi j'en eſtois le maiſtre, je m'épargnerois la peine d'en faire, & j'augmenterois volontiers mon Livre, pour donner les Diſcours qui ſe prononcent à l'Academie, tels qu'ils ſont, en ſortant de la

bouche de ceux qui les prononcent. Mais j'ay malheureusement des mesures à garder sur tout. Sans cela je vous ferois part dés aujourd'huy, Messieurs, de ce que jay pû retenir de la Harangue éloquente que Mr le Duc de la Force, qui vient d'estre reçû à l'Academie, y a prononcé le 28. de ce mois; & de celle de Mr l'Abbé d'Estrées, qui luy a répondu; mais la crainte que j'ay d'en défigurer les termes, & de recevoir des reprimendes du Libraire, qui imprime les ouvrages de cette illustre

Compagnie, modere l'envie que j'ay de vous donner sur ce sujet aucune preuve de ma memoire. Je vois tous les jours qu'en matiere de Lettres, les coups d'essay sont assez mal reçus du public, de quelque genre qu'ils soient. Témoin la Tragedie de Mahomet, dont l'Auteur, qui peut-être homme d'esprit, devoit, à ce qu'on dit, supprimer l'impression pour son honneur. L'Auteur des Captifs luy avoit si bien enseigné ce qu'il avoit à faire!

Caton qui a esté representé pour

pour la premiere fois le 25. de ce mois, n'a pas heureuſement déplu comme ces deux Pieces. Ce n'eſt qu'un foible préjugé pour le ſuccés, parce que, quoy qu'il n'y ait aucune comparaiſon à faire, ce n'eſt pas cependant une preuve qu'elle ſoit bonne. Je vois chaque jour tant de gens qui m'aſſurent que l'Autheur de cette Tragedie merite qu'on ait égard à ſa jeuneſſe & à ſon eſprit, qu'il faut encourager, que j'eſpere que les ſuffrages ſe multiplieront pour elle. Nous entrerons le mois pro-

chain dans le détail des défauts & des beautez de cette Piece. En attendant, si vous aimez les Nouvelles, en voici une repriſe : ſinon bâillez en les liſant, ou plutoſt, croyez-moy, paſſez les, & chantez au coin de vôtre feu, la Chanſon qui les ſuit, ou devinez mes Enigmes; mais à bon compte, puiſque je l'ay dit,

NOUVELLES.

On mande de Straſbourg que les Troupes Bavaroiſes avoient achevé de paſſer le

Rhin, une partie par cette Ville, & l'autre partie par le Fort-Louis. On les croit à portée de la Baviere, elles tiennent un bon ordre sur la route par où elles passent, payant comptant tout ce qu'on leur fournit, & l'évacuation de Fribourg, de Brisak, & de Kell, doit estre faite incessamment, & les Troupes Allemandes qui en doivent prendre possession sont à portée d'y entrer : on continuë de remplir les Magasins de toutes sortes de munitions ; on en fait autant à Landau.

Tous les avis qu'on reçoit de Dantzich marquent que la misere augmentoit tous les jours en Pologne, par la disette des grains; & qu'outre cela, il y a un grand nombre de Souris, qui ruinent les semailles, particulierement dans le Palatinat de Cracovie.

On mande de Hambourg que le Prince de Hesse-Cassel étoit allé à Stralzund suivi de cinq personnes. On y avoit appris que le Roy de Suede tenoit toûjours de frequents Conseils avec ses Generaux; mais que ce Conseil estoit si

étroitement gardé que l'on n'y pouvoit rien pénetrer de ce qui s'y traittoit ; on connoît cependant aux préparatifs qu'il fait faire, qu'il a dessein de faire quelqu'entreprise dans le Holstein, ou du côté de Saxe.

Le Roy de Dannemarck dont les Etats sont les plus exposez, n'oublie rien pour se mettre en deffense, il fait fortifier tous les passages gayables de la Treme, & les troupes ont ordre de marcher au premier mouvement que feront les Suedois ; il fait aussi

mettre en état une groſſe Eſ-
cadre de Vaiſſeaux de guerre
pour veiller ſur celles des
Suedois.

On mande de Veniſe que
le Senat eſt occupé à chercher
de l'argent, & des troupes
pour ſurvenir aux frais de la
guerre contre les Turcs, qui
ſe ſont déclarez ouvertement
contre la Republique; puiſ-
que ſuivant des avis particu-
liers que l'on a eu de Conſ-
tantinople, le Grand Seigneur
a fait mettre en arreſt ſon En-
voyé, & a donné ordre à tous
les ſujets de la République de

sortir des Etats de l'Empire Orhoman; & pour trouver les fonds necessaires dans cette occasion, le Senat a resolu de créer de nouvelles Charges, & d'agreger à la Noblesse ceux qui se presenteront moyennant le don ordinaire de trois cens mille livres. On cherche à soudoyer des Troupes des Princes de l'Empire, & on est déja en traité avec quelques-uns. On fait battre la caisse dans tout l'Etat Venitien, & on presse l'armement des Galeres & des Vaisseaux qui sont dans l'Arsenal.

On a reçû des Lettres de Roſes qui portent, qu'on avoit appris par un Baſtiment arrivé depuis deux jours de Barcelonne, qu'on travailloit dans cette Capitale avec une extrême diligence aux preparatifs pour l'expedition de Majorque ; qu'il y eſtoit arrivé beaucoup de Baſtimens tant des Ports de France que de ceux d'Eſpagne, qui eſtoient chargez de toutes ſortes de munitions de guerre & de bouche, & qu'on alloit commencer à faire la revûë des Troupes qui ſont dans cette Principauté, pour eſtre

en eſtat de marcher où elles ſeront commandées ; & qu'on continuoit de dire que ce ſera pour le 15. de Fevrier qu'on entreprendra cette expedition, & qu'il y avoit dans cette Capitale un amas prodigieux de toutes ſortes de munitions de guerre & de bouche, & que tout y eſtoit tranquille, ainſi que dans tout le reſte de la Catalogne, comme s'il n'y avoit point eu de guerre, depuis que les Miquelets & les Volontaires s'eſtoient retirez.

Les lettres de Londres portent que l'armement des 35.

Vaiſſeaux de guerre dont on a parlé, deſtiné, diſoit on, pour la mer Baltique, ou pour ſecourir les Majorquins, ſe réduit à 12 Vaiſſeaux ſur leſquels le Vice-Amiral Wager, ira relever le Vice-Amiral Wishart qui luy laiſſera huit Vaiſſeaux, & ramenera le reſte ; le Roy George voyant que les diviſions augmentoient entre les deux partis, a réſolu de les favoriſer tous deux, il a confirmé l'Evêque de Briſtol dans la Charge de Grand Aumônier, & le Comte Orvier dans celle de ſous Aumônier, les Com-

tes d'Angleſey, & de Rocheſter dans les Charges de Tréſoriers d'Irlande, & quelques autres, quoique déclarez pour l'Egliſe Anglicanne, & pour le party des Torris; on ſe flattoit que le General Stanhope régleroit à Vienne toutes les affaires, particulierement celles de la Barriere au gré des Anglois, & des Hollandois, & même qu'il aporteroit le traité fait, & ſigné, il arriva ces jours paſſez, & quoiqu'il ait demeuré quelques jours à la Haye, on n'y a rien publié, ny à Londres, ce qui fait ſoupçon-

ner qu'il n'a pas reüſſy.

On mande auſſi que la Comteſſe de Roye, Françoiſe refugiée, y eſt morte âgée de 80. ans, & qu'elle avoit été enterrée dans l'Egliſe ſaint James ; elle étoit ſœur du Duc de Duras, & du feu Comte de Feversham, & avoit épouſé le Comte de Roye de la Maiſon de la Rochefoucault, qui avoit ſervi avec beaucoup de diſtinction le Roy de France en qualité de Lieutenant General de ſes Armées.

Les moyens de M. Daille pour trouver les longitudes

étant fort naturels, & paroiſſant également commodes, ont été ſecrettement examinez afin de luy procurer quelqu'avantage chez les Nations interreſſées à cette découverte; mais les Juges ne les trouvent pas aſſez préciſement praticables ſur mer, quoique la Theorie en ſoit demonſtrative, & l'Académie ayant examiné ſa machine, qu'il dit capable de mouvement perpetuel, & de pluſieurs autres effets extraordinaires, on en a remis la deliberation à une autre ſceance.

On écrit de Nancy que le

Marquis de Lamberty y étoit de retour de ſon voyaye de Londres, & avoit rendu compte à S. A. R. de ſa negotiation, que le Chevalier de ſaint George avoit éré quinze jours à la Cour de Lorraine avec leurs A. R. l'Electeur de Treves, & le Prince François de Lorraine; la Cour avoit été nombreuſe, & fort brillante, & rien n'avoit été oublié pour les plaiſirs, les divertiſſements, & la bonne chere d'une ſi illuſtre aſſemblée.

Les Cantons Suiſſes Catholiques parroiſſent tout-à-fait

disposez à renouveller leur alliance avec le Roy, & cette negotiation doit être incessamment terminée.

On vient de recevoir des avis de Cadis qui portent que les Algeriens ont pris prés du Détroit un Vaisseau Anglois, où il y avoit 100000. livres Sterlin en guinées, qui étoient destinées pour payer la garnison de Gibraltard.

Les Lettres d'Alsace portent qu'on y bat actuellement la caisse pour faire des levées au nom du Roy de Suede, & que ce Prince prenoit à son

ſervice beaucoup d'Officiers François, parmy leſquels il y a quelques Ingenieurs.

M. le Grand Prieur doit partir pour Malthe, & l'on tient qu'il y entretiendra un bataillon à ſes dépens.

M. le Marquis de Broglio a été fait Lieutenant General de Provence à la place de feu M. le Comte de Grignan.

On mande d'Anvers que le Comte de Konigſeck y étoit retourné pour reprendre les Conferences de la Barriere, & en conclure le Traitté ſuivant le plan que le General Stanhope

hope en a rapporté de Vienne qui sont les dernieres résolutions de l'Empereur.

M. le Maréchal d'Uxelles a eû le gouvernement de Strasbourg qu'avoit feu Monsieur le Maréchal de Chamilly.

Le 18. de ce mois Monsieur le Maréchal d'Estrées fut esleu par les Messieurs de l'Académie pour remplir la place de feu Monseigneur le Cardinal d'Estrées son Oncle.

O vous, Messieurs, qui n'étes peut-être pas plus graves que moy (sauvez moy la comparaison) vous, dis-je, qui dans

quelque etat que le sort vous ait fait naître, & qui de quelque grand fardeau que la Fortune vous ait chargé, vous amusez de mes bagatelles; lisez celles dont je vais vous entretenir, jusqu'à la fin de ce volume: elles seront un vray tissu des caprices de mon imagination, & les Sentences comme les plaisanteries, en feront le ridicule, ou l'ornement.

Vous vous enrichissez, me disoit il y à quelques jours, un des plus sages & des plus éminents personnages que nous ayons en France; & je n'ay,

cette opinion de vôtre fortune, que parce que le Mercure me paroît auſſi bon qu'il peut l'eſtre. Pour moy qui ſçait bien ce que j'en penſe, & qu'il ne tient qu'à vous (je vous le repete encore, Meſſieurs, qu'il ne ſoit incomparablement meilleur;) je luy répondis ces quatre vers que je me ſouviens d'avoir lû autrefois dans les œuvres du *Chevalier d'Aceilly*.

Entre nous jamais de negoce,
* *Mercure tu m'as affronté,*
J'aurois maintenant un caroſſe

* *Il y a dans l'original Appollon.*

Du papier que tu m'as coûté.

Il eut de la peine à me croire sur ma parole, cela eſt pourtant preſque vray ; mais c'eſt vôtre affaire, & vôtre indifference pour moy n'étourdit pas aſſez ma Philoſophie, pour m'empêcher de vous propoſer de chanter ma Chanſon.

CHANSON.

L'Hyver a glacé nos Fontaines,
On entend plus le murmure des eaux,

Tout languit dans nos Bois, & nos Prez & nos Plaines
N'ont plus de verds gazons, ny de coulans ruisseaux;
Mais en vain la Saison cruelle
M'empêche de garder mes moutons dans les champs,
Quand je voy mon Berger fidele,
Je croy toûjours estre au Printemps.

Nous touchons maintenant, Messieurs, au plus joly chapitre du Livre; cette épithete vous annonce assez que c'est celuy des Enigmes, &

l'empreſſement que vous avez pour elles, me le prouve encore mieux. Ainſi ne vous étonnez pas que la conſideration que j'ay pour vous m'ait determiné à redoubler mes ſoins, pour eſſayer ſans effort à vous le faire trouver meilleur qu'à l'ordinaire. De fort habiles gens y ont mis bon ordre, & vous n'en ſerez certainement pas quittes à ſi bon marché ce mois cy, que le mois paſſé. Je vous dis alors, & peut-être qu'il vous en ſouvient, que M. Anceau & M. Deſmoulins alloient ſans dou-

te ſe declarer la guerre : cela n'eſt que trop vray, Meſſieurs, & je ſuis bien trompé ſi Mercure ne porte pas la folle enchere de leur demêlé. Cependant ſi quelque choſe eſt capable de me raſſurer, c'eſt que M. Anceau me paroiſt aſſez humain, & qu'il ne m'envoye cette replique, où il m'engage de gayeté de cœur, que pour ne plus repliquer.

REPLIQUE.

D'un jeu d'esprit à l'invective

N'esperes pas que je te suive,
L'aigreur ne fut jamais mon fait:
Deust ma Muse tromper l'attente de Mercure
Et de tous mes amis exciter le murmure,
Je ne rendray point trait pour trait.

Mais

Mais quoy ? me dira-
t'on, vous frondez
deux Enigmes
Où le Public pour sel ne
trouva que des rimes,
L'Auteur déconcerté ré-
pond à contre-temps
Qu'il fit exprés pour vous
l'une & l'autre facile:
S'ouffrirez-vous d'un air
tranquille
Qu'il prenne encore le chan-
ge en dépit du bon sens.

J'aime à voir sa Muse offensée
Mal interpreter ma pensée,
En saisir une fausse, en fabriquer huit Vers;
Mais si l'on veut que je m'explique,
L'Horace de nos jours m'apprend que la Critique
Dedaigne tout esprit qui pense de travers.

Au reste, du Moulin, de cette bagatelle

Mercure voudroit faire
une guerre éternelle,
Rendons, si tu m'en crois,
ses desseins superflus:
Pour moy je te préviens &
le dis sans colere,
Ayant fait ce que j'ay dû
faire,
Ecris, ou n'écris pas, je ne
replique plus.

Mais de grace, Messieurs, revenons à nos Enigmes.

Le mot de celles du mois

passé estoit *la Féve du Gasteau*, & *la peau du Tambour*. Les noms de ceux qui les ont devinez, sont : le Coureur du Regiment de la Calotte : le Goupil du Louvre : la petite Lo : Mlle Ricard, l'aimable Clausier la jeune, & son voisin de Chavigny, M. de Barjolay, la belle Brune d'auprés de S. Landry, la beauté cruelle de la ruë S. Germain, le Sis de Rochermine, le solitaire Quemine, le plus joyeux Maître des Comptes de Roüen, l'aimable Mourette de la ruë neuve S. Honoré, les fugitives

de Sainte Agnès, l'amy fidele de la charmante Tailfert, & le beau Chevreau de la grande collation.

En voicy d'autres, dont la premiere eſt de la façon du *jeune Anonyme*, qui feroit fort joliment des Vers, s'il vouloit ſe donner la peine de les rendre plus corrects. En attendant qu'il veüille s'y reſoudre voyons ſon Enigme.

ENIGME.

J'occupe le ſommet d'une belle Machine,

Dont on ne peut assez admirer les ressorts.

Je suis la source & l'origine
De ce qui fait sa force, & fait mouvoir son corps.
Mon naturel est phlegmatique,
Cependant ma sagesse est fort problematique,
Aussi toûjours j'habite une forte prison,
D'où pour peu que l'on me délivre,
Je ne suis que tenebre, & que confusion,
Quoy que je sois souvent plus sçavant qu'un bon Livre.

Celle-cy est de main de Maistre.

SONNET.

Qui ne me cherche pas me rencontre souvent.
Qui me veut éviter me cherche avec adresse,
Et je ne sçais comment je passe pour traîtresse
Faisant profession de frapper par devant.

Je tend, pour mieux surprendre, un appas decevant.
On me découvriroit sans un peu de pareſſe.
Mes coups ſont dangereux, &

jamais je ne bleſſe
Qu'une cruelle mort n'arrive auparavant.

Je puis bien me vanter de trouver ma naiſſance
Dans le propre ſéjour qu'a choiſi le ſilence :
Depuis en autre lieu j'éprouve un ſort divers.

Quand le malheur m'y pouſſe, on grimace, on tempeſte.
Lecteur, ſi vous trouvez que ceci vous arreſte,
Je vous ay dit mon nom, cherchez le dans ces Vers.

Que puis-je maintenant vous donner à la ſuite des bagatelles que vous venez de lire ; vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pluſieurs fois, Meſſieurs, que je ne vous ennuyois pas, j'en ſuis vrayement fort aiſe. Cependant je me laſſe, & ſi je continuë à vous entretenir, je ſens, dans la belle humeur où je ſuis, qu'il m'eſt impoſſible de m'empêcher de mordre, ou d'égratigner ; mais il vaut mieux que je me taiſe. Quel effort de vertu ! quelle grandeur d'Ame ! Je me dérobe pour ainſi dire à moy même ! je ne ſuis pourtant pas le Maître de me renfermer ſi-tôt dans les bornes du ſilence. Et j'ay avant de finir, une plainte, mais une plainte importante à vous étaler.

PLAINTE
Sur la diſette du bois.

On a mille fois oüi dire
Qu'Orphée a jadis ſur ſes pas
Fait marcher les foreſts ſenſibles
aux appas
Et de ſa voix & de ſa lyre.
Moi, bien loin d'eſperer que ma
lyre & ma voix,
Attirent par leurs ſons jamais tous
un bocage,
Même au ſon de l'argent je ne puis,
dont j'enrage,
Attirer dans ma Cave une branche
de bois.

Mais, aprés la pluye, comme on dit, vient le beau temps, *quod eſt violentum non eſt durabi-*

le, & le diable n'eſt pas toûjours à la porte d'un pauvre homme. Que *de Sancho*, Meſſieurs! il n'importe. Avec le temps je vous en donneray bien d'autres ; Miguel Cervantes eſt mon maître; mais à bon compte, revenons à nos moutons. Cette plainte ſur la diſette du bois, dont comme vous ſçavez, (grace aux plus clairs-voyans) la moitié du monde eſt *affamée* à Paris, a été veuë par M. l'Abbé de la Grange Trianon, il en a été touché, & en conſequence, il a fait preſent à ſon illuſtre Auteur d'une voye de bois bien conditionnée, ce qui l'a obligé à luy en faire le remerciement ſuivant.

Je croyois mon bonneur perdu,
Abbé vous me l'avez rendu.
J'en dois par tout faire trophée.
Oüy, puisque par leurs sons & ma
lyre & ma voix
Aujourd'huy dans ma cave atti-
rent vôtre bois,
Je puis bien, grace à vous, m'ap-
peller un Orphée.

Mais pourquoy, s'il vous plaît, ma verve s'échauffe-t-elle à préſent ? Cette extrême demangeaiſon d'écrire qui me ſaiſit en cet endroit, eſt-elle un vice de complaiſance, ou d'habitude. Je vous en fais Juges, Meſſieurs. Il eſt naturel à un homme qui fait tous les mois.

Un ouvrage tel que le mien,
Qu'on nomme en bon François, ou
peu de chose, ou rien,

De representer à son idée, autant qu'il le peut, malgré la petitesse de la chose, toute l'étenduë de son travail, avant de l'exposer à vos yeux. C'est ce que je fais. Et je considere avec beaucoup d'inquietude pour vous, & d'indulgence pour moy, que j'ay eu ce mois cy, comme les autres, l'honneur de vous conter un grand nombre de choses inutiles; mais il m'en reste une, avec un scrupule & une réflexion qui ne le sont peut-être pas.

Je songe à me definir positivement à moy-même ce que c'est

qu'on appelle dans le monde, *Un Autheur.* De grace ſongez-y auſſi, & aprés avoir bien examiné ma propoſition, vous conviendrez, ſans qu'il ſoit beſoin de rapprocher nos idées & nos ſuffrages, qu'on ne doit preſque plus eſperer maintenant de voir naître dans la république des lettres, des Sujets qui approchent de ces grands modéles que nous avons perdus, parce que des gens nés avec les talens de l'éloquence, ou de la Poëſie, & qui pourroient devenir excellents, languiront dans l'indigence, ou ſe verront mepriſez ſous les titres de Poëtes & d'Orateurs; mais quand ces deux inconveniens n'y ſeroient pas, oſeroient-ils deſormais ſe parer de ces mêmes ti-

tres, tant qu'à l'ombre des seules richesses, l'ignorance heureuse usurpera peut-être des honneurs qui ne sont dûs qu'aux Muses pour moy.

Je suis avec un trés profond respect,

Messieurs, mes Dames, & mes Demoiselles,

Vôtre trés-humble & trés obéïssant serviteur Mercure.

APOSTILLE.

MESSIEURS,

Je ne croyois pas qu'il me fut possible de vous rien dire ce mois-cy de l'Ambassadeur de Perse. Cependant j'ay heureusement en mes mains un article qui le concerne, & qui n'y vieillira assurement pas.

Memeth Riza Beg, Intendant de la Province *d'Irivan* en Armenie, Ambaſſadeur du Roy de Perſe en France, arriva à Charenton le 26 de ce mois, & le Lundy 28. M. le Baron de Breteüil Introducteur des Ambaſſadeurs & Princes Etrangers, y alla luy faire un compliment de la part du Roy, honneur que Sa Majeſté ne fait que trés rarement & dans des occaſions ſingulieres. Le dernier à qui pareil honneur a été fait, fut le Conneſtable de Caſtille lorſqu'il vint en France au nom de toutes les *Cortes* d'Eſpagne, demander le Duc d'Anjou pour être leur Roy. L'Intendant de la Province *d'Irivan* eſt la troiſiéme perſonne de ce Gouvernement qui eſt le

plus

plus considerable de toute la Perse, & a de revenu trente deux mille tomans par an qui font prés de cinq cents mille écus. La Ville *d'Irivan* passe dans l'Orient pour la plus ancienne peuplade du monde. Les Armeniens ont dans leurs traditions que l'Arche de *Noé* est sur la pointe du Mont * *Macis* qui est voisin de la Ville *d'Irivan*. On montre encore à present aux environs de cette montagne l'endroit où *Noé* planta la Vigne. A deux lieuës *d'Irivan* est le celebre Monastere des *trois Eglises*, le sanctuaire des Chrétiens Armeniens & le lieu pour lequel ils ont le plus de devotion. Je m'étendray davantage le mois prochain sur toutes ces choses

* *Ararat dans la Genese.*

dont je croy les circonſtances merveilleuſes, dignes de la curioſité de tout le monde; en attendant Meſſieurs, il me reſte à vous faire part d'une piece originale, au ſujet de *l'Intendant d'Irivan.* C'eſt un ouvrage enrichi des plus brillantes expreſſions qu'on puiſſe lire dans les Contes Arabes & dans les mille & une nuit, c'eſt en un mot un compliment tout Oriental que M. le Baron de Breteüil a fait de la part du Roy à l'Ambaſſadeur de Perſe qui en a paru trés content. Je l'ay heureuſement attrappé, tel, mot pour mot, que ſes Interpretes l'ont eû. Le voicy.

L'Empereur de France, mon Maître, le plus grand & le plus pieux des Empereurs Chrétiens, le plus

magnifique des Roys de l'Europe, le plus Puissant en guerre, tant sur la Terre que sur la Mer, toûjours invincible, l'amour de ses Peuples, & le modele parfait de toutes les vertus Royales, m'envoye, Monsieur, vous faire un compliment de sa part, & se réjoüir de vostre arrivée auprés de Paris, la Capitale de son Empire, la plus riche & la plus superbe des Villes de la partie du monde que nous habitons. Il sçait que l'Empereur vostre Maître est le plus magnifique & le plus Puissant Empereur de l'Orient, & il est persuadé qu'ayant à sa Cour autant de Personnages Illustres qu'il en a, il vous a choisi entre eux, comme un Sujet d'un merite distingué, & capable d'être le lien de l'union de deux si puissants Monarques ; il

vous donnera, Monsieur, en toutes occasions, des marques de l'estime & de la consideration qu'il a pour un Ambassadeur qui vient de la part d'un si grand Empereur. Pour moy, Monsieur, je regarde comme un bonheur d'être le premier à qui il ait ordonné de vous venir complimenter de sa part : J'iray au sortir de cette Conference, luy rendre compte de l'éxécution de ses ordres, & en prendre de nouveaux pour vostre entrée à Paris, & vostre Audiance à la magnifique Cour de Sa Majesté Impériale.

Si aprés tout ce que vous venez de lire, Messieurs, Mercure vous ennuye, il faut en verité que vous ayez de constantes dispositions à être de mauvaise humeur.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

TABLE.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

PRelude où l'Auteur laisse adroitement entrevoir la crainte qu'il a de ne pas recevoir les Etrennes que ses devanciers qui n'étoient pas meilleurs faiseurs de Mercure que luy, recevoient au commencement de chaque année. Ses inquietudes, ses exclamations & ses propos interrompus font des situations interressantes dans le Préambule, dont le resultat est un Conte des Fées. 3

Conte des Fées. 15

Ebauche de quelques unes des principales Nuits de Sceaux. 49

Discours sur l'origine du Mois. 50

Avanture singuliere. 75

TABLE.

Hiſtoire bouſonne. 85
Réponſe à la Critique d'un Diſtique de Santeüil qui a paru dans le Mercure de Septembre. 92
Déciſion de la diſpute entre les Chanoines de la Cathedrale d'Amiens & les Religieux de l'Abbaye de S. Acheul. 95
Nouvelles d'Eſpagne. 99
Noms des Seigneurs qui compoſent l'Academie des beaux Eſprits de Caſtille. 100
Noms des Preſidens & Officiers des Finances d'Eſpagne. 104
Copie d'un Decret rendu le 8. Decembre dernier, pour l'établiſſement d'un Conſeil, pour l'Adminiſtration des Finances d'Eſpagne. 107
Suite du Voyage de la Reine d'Eſpagne juſqu'à ſon arrivé à Ma-

TABLE.

drid. 121
Ode sur la Paix. 139
Idile sur la Paix. 151
Reflexion politique de l'Auteur. 164
Morts. 169
Dons du Roy. 194
Dissertation Phisique & tres curieuse, sur les Taches & Facules du Soleil. 210
Extrait des Harangues que Mrs Massieu & Malet prononcerent le 29. du mois passé, à l'Academie Françoise, où ils furent reçûs dans les Places vacantes par la mort de Mr l'Abbé de Clerambault, & de Mr de Tourreil. 262
Discours peut-estre inutile. 309
Suite des Novelles. 314
Epigramme du Chevalier d'Accilly, dont l'Auteur fait l'application au Mercure. 331
Chanson. 332

TABLE.

Replique de M. Anceau, aux Vers de Mr des Moulin. 336
Enigmes. 341
Modestie de l'Auteur. 345
Plainte sur la disette du bois de M. D. L. M. 346
Remerciement du même à Mr l'Abbé de Trianon, qui luy avoit envoyé une belle & bonne voye de bois. 348
Compliment de l'Auteur. 349
Apostille. 351
Nouvelles de l'Ambassadeur de Perse, avec la copie du compliment que Mr le Baron de Breteüil, Introducteur des Ambassadeurs, luy a fait de la part du Roy. 352
La Figure des Taches du Soleil, doit regarder la page 210
La Figure de la Chanson, doit regarder la page 332

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

8° D
L 2